

Rapport de la

CINQUIÈME CONFÉRENCE

RÉGIONALE DE LA FAO

pour le

PROCHE-ORIENT

Téhéran, Iran, 21 septembre - 1^{er} octobre 1960



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Les rapports ci-après des précédentes conférences ont été publiés :

Rapport de la Conférence régionale pour le Proche-Orient, Le Caire, 2-14 février 1948.

Rapport de la deuxième réunion régionale du Proche-Orient sur les programmes et les perspectives alimentaires et agricoles, Bloudane, Syrie, 28 août-6 septembre 1951.

Rapport de la troisième Conférence régionale du Proche-Orient sur les programmes et les perspectives alimentaires et agricoles, Le Caire, Egypte, 1-9 septembre 1953.

Rapport de la quatrième Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient, Damas, République arabe unie, 10-20 décembre 1958.

R A P P O R T

DE LA

CINQUIEME CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO
POUR LE PROCHE-ORIENT

TEHERAN, IRAN
21 septembre - 1er octobre 1960

Organisation des Nations Unies pour
l'Alimentation et l'Agriculture
Rome, Italie

FAO/60/K/7976.p

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
I. INTRODUCTION	1
Ordre du jour	2
Séance de clôture de la Conférence	4
II. RESUME DES DISCUSSIONS	5
TENDANCES ET OBJECTIFS DES TRAVAUX DE LA FAO ET SITUATION DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE DANS LA REGION	5
1. Exposé de M. B.R. Sen, Directeur général	5
2. La situation alimentaire et agricole de la région	7
a) Situation actuelle	7
b) Tendances et perspectives du commerce international de certains produits	12
QUESTIONS DE POLITIQUE GENERALE QUE POSE LE DEVELOPPEMENT DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE DANS LA REGION	14
1. Planification agricole	14
a) Plans nationaux agricoles et experiences acquises dans ce domaine par les pays, notamment en ce qui concerne l'organisation et les méthodes d'établissement des programmes.	14
b) Projet de développement méditerranéen	19
2. Travaux d'organisation et de formation qu'implique une action coordonnée pour l'amélioration de la vie rurale	21
3. Amélioration des cultures vivrières, notamment sous l'angle du projet d'amélioration du blé et de l'orge et de la Campagne mondiale des semences	22
a) Programme mondial d'amélioration des semences	22
b) Projet d'amélioration du blé et de l'orge	23
c) Développement de l'horticulture	24

	<u>Page</u>
4. Problème du développement de l'agriculture en milieu sec et en milieu irrigué	25
5. Développement de l'élevage	28
6. Situation des industries de la pêche dans la Région et le rôle qu'elles pourraient jouer dans l'amélioration de la nutrition et des niveaux de vie	33
7. Situation des forêts et des industries forestières dans la région et le rôle qu'elles pourraient jouer dans le développement économique	35
EXAMEN DES ACTIVITES DETERMINEES DE LA FAO QUI APPELLENT DES INSTRUCTIONS DE LA CONFERENCE OU UNE ACTION DES GOUVERNEMENTS	37
1. Campagne mondiale contre la faim	37
2. Reconsement mondial de l'agriculture	40
3. Perfectionnement des statistiques agricoles courantes	42
4. L'accroissement de la production par l'emploi des engrais	45
5. Mesures destinées à favoriser les enquêtes de consommation alimentaire	47
6. Création de ressources alimentaires locales pour les programmes d'alimentation supplémentaire	49
7. Alimentation des travailleurs de l'industrie	52
8. Etudes et renseignements sur les produits	54
9. Services d'information agricole	56
10. Problèmes de politique découlant des rapports de diverses réunions et d'enquêtes	57
a) Première réunion régionale sur la classification et la cartographie des sols au Proche-Orient	57
b) Enquête sur la commercialisation du bétail et de la viande	58
c) Centre sur la commercialisation des fruits et légumes du Proche-Orient, Le Caire, 1960	59
d) Réunion technique sur les coopératives au Proche-Orient, octobre 1959	61

	<u>Page</u>
AUTRES QUESTIONS	61
Orientation future des activités de la FAO dans la région	61
III. RESUME DES RESOLUTIONS APPROUVEES PAR LA CONFERENCE	63
a) Résolutions recommandant intervention de la part des gouvernements	63
b) Résolutions recommandant intervention de la part du Directeur général	65
ANNEXE I - LISTE DES PARTICIPANTS	68
ANNEXE II - BUREAU DE LA CONFERENCE	77

I. INTRODUCTION

Organisation de la Conférence

La cinquième Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient s'est tenue à Téhéran (Iran) du 21 septembre au 1er octobre 1960.

Etaient représentés les Etats Membres suivants:

Afghanistan	Jordanie	Soudan
Ethiopie	Liban	République arabe unie
France	Libye	Royaume-Uni
Iran	Pakistan	Yémen
Irak		

Etaient présents des observateurs des Etats Membres suivants:

Grèce	Maroc	Etats-Unis d'Amérique
Italie		

L'observateur permanent du Saint-Siège était présent ainsi que des observateurs des organisations suivantes:

Nations Unies	OMS	Ligue des Etats arabes
OIT	FISE	

La liste complète des participants figure à l'Annexe I du présent rapport et la composition du Bureau de la Conférence à l'Annexe II.

Lors de la cérémonie d'ouverture, tenue à l'Ebne Sina Hall de l'Université de Téhéran, la Conférence a eu l'honneur de recevoir un message de Sa Majesté Impériale le Shah d'Iran, dont la lecture a été faite par Son Excellence M. Ibrahim Mahdawy, Ministre de l'agriculture. Le Ministre a remercié le Directeur général d'avoir organisé la Conférence et a souhaité la bienvenue aux participants. Il a noté que bien des problèmes agricoles sont communs à tous les pays du Proche-Orient et s'est déclaré convaincu que la Conférence pourrait faire beaucoup pour aider à résoudre ces problèmes.

Le Directeur général de la FAO a alors souhaité la bienvenue aux délégations au nom de l'Organisation puis a remercié le Gouvernement iranien des nombreuses installations mises à la disposition de la Conférence pour en assurer le succès. Il a fait observer qu'avec son rythme d'accroissement actuel, la population mondiale, qui est d'environ trois milliards d'habitants, aura doublé dans 35 ans environ. Il s'est néanmoins déclaré convaincu que si tous les pays mettent à profit les progrès réalisés par la science agronomique, l'accroissement de la production de denrées alimentaires et agricoles pourra suivre celui de la population dans l'avenir prévisible.

Le lendemain, lors de l'ouverture de la première séance plénière, M. G.A. Davatchi, professeur à l'Université de Téhéran, a été élu Président de la Conférence. Ont été élus Vice-présidents:

Afghanistan	Dr M.M. Kechawarz
Ethiopie	M. P. Woldemariam
France	M. R. Lignon
Irak	Dr A.R. Hassan
Jordanie	M. N. Giha
Liban	M. H. Najjar
Libye	M. H. El-Jawhary
Pakistan	M. Yamin Qureshi
Soudan	M. M.A. Meheimied
République arabe unie	Dr A.A. Moursi
Royaume-Uni	M. Z. Horn
Yémen	M. F. Leheta

La Conférence a adopté l'ordre du jour suivant:

ORDRE DU JOUR

A. QUESTIONS PRELIMINAIRES

1. Ouverture de la Conférence
2. Election du Président et des Vice-présidents
3. Adoption de l'ordre du jour

B. LE TRAVAIL DE LA FAO AU PROCHE-ORIENT ET LA SITUATION DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE

4. Tendances et objectifs des travaux de la FAO au Proche-Orient. Exposé préliminaire du Directeur général.
5. Examen de la situation de l'alimentation et de l'agriculture dans la région: Déclarations des délégués.

C. QUESTIONS DE POLITIQUES GENERALE QUE POSE LE DEVELOPPEMENT DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE DANS LA REGION

6. Planification du développement agricole dans la région:
 - a) Plans nationaux agricoles, expérience acquise dans ce domaine par les pays, notamment en ce qui concerne l'organisation et les méthodes d'établissement des programmes.
 - b) Mise en oeuvre des recommandations contenues dans le Projet de développement méditerranéen
7. Travaux d'organisation et de formation qu'implique une action coordonnée pour l'amélioration de la vie rurale.
8. Amélioration des cultures vivrières; en particulier, projet à long terme concernant le blé et l'orge et programme mondial d'amélioration des semences.

9. Problèmes du développement de l'agriculture en milieu sec et en milieu irrigué.
10. Développement de l'élevage dans la région, considéré spécialement sous l'angle des questions de politique et d'organisation.
11. Situation des industries de la pêche dans la région et le rôle qu'elles pourraient jouer dans l'amélioration de la nutrition et des niveaux de vie.
12. Situation des forêts et des industries forestières dans la région et le rôle qu'elles pourraient jouer dans le développement économique.

D. ACTIVITES DETERMINEES DE LA FAO AU PROCHE-ORIENT QUI NE SONT PAS TRAITEES SOUS D'AUTRES POINTS DE L'ORDRE DU JOUR ET QUI APPELLENT DES INSTRUCTIONS DE LA CONFERENCE OU UNE ACTION DES GOUVERNEMENTS

13.
 - a) Campagne mondiale contre la faim
 - b) Recensement mondial de l'agriculture
 - c) Perfectionnement des statistiques agricoles courantes
 - d) Utilisation des engrais en vue de l'accroissement de la production
 - e) Mesures destinées à favoriser les enquêtes de consommation alimentaire
 - f) Création de ressources alimentaires locales pour les programmes d'alimentation supplémentaire
 - g) Alimentation des travailleurs de l'industrie
 - h) Services d'information agricole
 - i) Problèmes de politique découlant des rapports de diverses réunions et d'enquêtes:
 - i) Première réunion régionale pour le Proche-Orient sur la prospection et la classification des sols. Beyrouth, décembre 1959,
 - ii) Enquête sur la commercialisation du bétail et de la viande,
 - iii) Centre régional sur la commercialisation des fruits et légumes, Le Caire, janvier-février 1960,
 - iv) Réunion technique sur les coopératives au Proche-Orient, Le Caire, octobre 1959.

E. AUTRES QUESTIONS

14. Orientation des activités de la FAO dans la région
15. Adoption du rapport.

Un comité de rédaction, composé de membres des délégations de l'Iran, du Pakistan et de la République arabe unie, a été désigné pour préparer le rapport définitif de la Conférence.

Séance de clôture de la Conférence

Lors de sa séance de clôture, la Conférence a adopté le texte du rapport dans sa forme actuelle.

Le Président a remercié les délégations et les observateurs qui ont assisté aux travaux de la Conférence ainsi que pour leur participation aux discussions. Il a remercié également le Directeur général et son secrétariat pour la préparation soignée et les excellentes dispositions prises pour la Conférence.

M. A.R. Sidky, représentant régional pour le Proche-Orient, a remercié au nom de l'Organisation les délégations et les observateurs qui ont pris part à la Conférence. Il a félicité le Président pour l'habileté avec laquelle il a dirigé la Conférence et exprimé sa gratitude au Gouvernement de l'Iran pour les splendides installations mises à la disposition de la Conférence.

II. RESUME DES DISCUSSIONS

TENDANCES ET OBJECTIFS DES TRAVAUX DE LA FAO ET SITUATION DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE DANS LA REGION

1. Exposé de M. B.R. Sen, Directeur général

Le Directeur général a passé brièvement en revue la situation de l'agriculture dans la région et les principaux faits survenus depuis la quatrième Conférence régionale de la FAO. D'après les renseignements disponibles, il était évident que la région avait à faire face à des problèmes d'une gravité et d'une importance considérables. Pour la troisième campagne consécutive, plusieurs pays de la région, à savoir l'Irak, le Liban, la Jordanie et la région syrienne de la République arabe unie ont souffert fortement d'une sécheresse qui a particulièrement influé sur la production des céréales et de l'élevage. En conséquence, l'expansion de la production agricole de la région dans son ensemble a subi un arrêt temporaire et la production par habitant n'a pas dépassé son niveau des années 1953/54.

Les exportations agricoles ont également souffert de la sécheresse persistante et les recettes totales provenant des exportations ont été encore réduites du fait de la baisse soudaine des prix du coton sur le marché international pendant les années 1957 et 1958. Les recettes fournies par les exportations de coton ont quelque peu augmenté en 1959 par suite d'une amélioration notable des prix mondiaux et d'une très large augmentation du volume total des exportations. La baisse des prix des exportations agricoles a également provoqué une détérioration des termes de l'échange pour plusieurs pays. Pour l'ensemble de la région, le pouvoir d'achat des exportations agricoles, exprimé en produits manufacturés importés, est resté sensiblement le même pendant la période 1952/54-1959, bien que le volume des exportations en provenance de la région ait augmenté de près d'un tiers. Au contraire, certains pays de la région ont été obligés d'augmenter d'une manière substantielle leurs importations de céréales afin de faire face aux insuffisances graves des disponibilités locales.

Les principales mesures prises par les gouvernements à cette fin ont consisté notamment à: a) formuler et mettre en oeuvre des programmes agricoles d'ensemble, b) étudier et exécuter des travaux d'irrigation de grande envergure, c) entreprendre une réforme agraire dans plusieurs pays et d) assurer une amélioration générale de la productivité agricole en rationalisant les méthodes d'exploitation. On espère que ces mesures entraînent à la longue un accroissement de la production par habitant et une amélioration des niveaux de vie dans toute la région.

La FAO a pleinement collaboré avec les Etats Membres à la préparation et à l'exécution de ces travaux dans le cadre de ses programmes tant ordinaire que d'assistance technique. Le projet de développement méditerranéen a maintenant atteint un stade avancé et ses principales conclusions qui ont déjà été étudiées en novembre dernier par la Conférence de la FAO à sa dixième session, peuvent être maintenant examinées par les pays du Proche-Orient en vue de leur mise en oeuvre effective.

Donnant suite à une résolution adoptée à la dernière Conférence régionale tenue à Damas, on a chargé deux consultants de rang élevé en matière de planification d'étudier la planification et les méthodes d'organisation afin de proposer des améliorations. Ces consultants se sont rendus dans divers pays et des rapports pour chaque pays ont déjà été transmis aux gouvernements intéressés et un rapport général est soumis à l'examen de la Conférence.

Le Directeur général a informé la Conférence que la première réunion sur la production et la santé animales au Proche-Orient a formulé quelques recommandations très importantes et que des études ont été faites sur la possibilité de créer un Institut de la santé animale au Proche-Orient; la réunion a, de plus, décidé de le subdiviser en plusieurs sections réparties dans l'ensemble de la région et dont la coordination serait assurée par un Bureau central. Le Fonds spécial des Nations Unies a approuvé ce projet.

La FAO a également pu donner une aide très nécessaire pour la fabrication des vaccins permettant de lutter contre l'épizootie de peste équine qui a atteint les animaux de trait dans de nombreuses parties de la région. Il semble heureusement que cette épizootie a pu être arrêtée.

Le consultant chargé du Projet du blé et de l'orge a fait quelques recommandations que la Conférence devra examiner. Parmi les activités récentes de la FAO dans la région figurent la première réunion régionale de la FAO sur la classification et la cartographie des sols au Proche-Orient, tenue à Beyrouth en novembre 1959; la réunion technique sur les coopératives dans la région du Proche-Orient, tenue au Caire en octobre 1959 et le Centre pour la commercialisation des fruits et des légumes, organisé au Caire en janvier et février 1960. La Conférence examinera les rapports de ces réunions. La FAO a aussi établi un rapport sur l'amélioration de la commercialisation du bétail entre les pays du Proche-Orient et d'Afrique du Nord.

Le Directeur général a également rappelé que de nouvelles perspectives d'aide de la FAO étaient maintenant ouvertes dans le cadre des projets soumis au Fonds spécial. Les crédits qu'il est possible d'obtenir de cette institution des Nations Unies pour financer le développement sont un témoignage encourageant de la coopération internationale, mais les gouvernements doivent veiller à bien utiliser ces fonds. Un problème qui se pose à cet égard est la nécessité d'une coordination de manière à éviter des chevauchements d'activités entre les diverses institutions fournissant l'aide sous forme de capitaux et de techniciens. Cette tâche de coordination incombe surtout aux gouvernements intéressés, mais la FAO peut fournir une aide précieuse à cet égard grâce à sa profonde connaissance de la situation agricole de chaque pays et du monde dans son ensemble.

Le Directeur général a appelé l'attention des délégués sur les divers points de l'ordre du jour qui ont pour but de permettre un fructueux examen des mesures qui doivent être adoptées ou sur lesquelles il faut insister dans l'avenir immédiat si l'on veut que la situation alimentaire et agricole de la région s'améliore davantage. Les questions essentielles dont la Conférence doit traiter se répartissent en trois grandes catégories: l'amélioration des méthodes et de l'organisation de la planification agricole dans les pays, l'élévation des niveaux de la production agricole et l'amélioration des facteurs sociaux et institutionnels intéressant les producteurs agricoles.

Enfin, parlant de la Campagne mondiale contre la faim, le Directeur général a souligné que "faim et misère vont de pair". Aussi toute mesure visant à élever le niveau des revenus par habitant contribuera pour beaucoup à améliorer le régime alimentaire de la population. L'examen des principaux objectifs de la Campagne et de la contribution des Etats Membres de la région à cette dernière, doit faire l'objet d'un point distinct de l'ordre du jour. La FAO se félicite de l'appui que certains pays de la région fournissent déjà à cet égard et du message que Sa Majesté Impériale le Shah d'Iran a adressé à l'occasion de la mise en route de la Campagne et dans lequel il a particulièrement insisté sur la nécessité de soulager la misère si l'on veut préserver la paix mondiale.

2. La situation alimentaire et agricole de la région

a) Situation actuelle

Tendances de la production

La Conférence a noté qu'en 1959/60, la production agricole au Proche-Orient est restée à peu près au même niveau qu'en 1958/59. Alors que la production de coton, de sucre et d'autres denrées a augmenté, on a enregistré une forte baisse de la production céréalière du fait de la sécheresse qui a sévi dans de nombreux pays. La FAO ne dispose encore que de données fragmentaires pour la campagne 1960/61, mais il est probable que le volume total de la production agricole sera plus élevé qu'en 1959/60. Néanmoins, l'Irak, la Jordanie, le Liban et la province syrienne de la République arabe unie ont signalé que la production agricole et, en particulier, les récoltes céréalières se sont fortement ressenties de la troisième année consécutive de sécheresse. En Iran, les récoltes de la campagne 1960/61 ont également souffert de la sécheresse.

Au Soudan, où les conditions climatiques ont été plus favorables en 1959 qu'en 1958, la production agricole s'est nettement améliorée. Toutefois, les perspectives de la production céréalière en 1960/61 semblent moins encourageantes. En Ethiopie, la campagne 1958/59 ^{1/} a été presque normale, mais en 1959/60, les cultures alimentaires dans les provinces septentrionale et orientale ont été sérieusement touchées. On estime qu'en raison de la sécheresse et d'une grave invasion de criquets, on a enregistré dans ces provinces une perte de 167 000 tonnes de céréales, évaluées à 12 millions de dollars. En Afghanistan, de bonnes conditions climatiques et les efforts déployés par le gouvernement cette année ont permis d'accroître la production de la plupart des céréales et celle de coton. Mais la récolte fruitière a été inférieure de 40 pour cent à celle de l'année précédente par suite de gelées et de chutes de grêle tardives. En 1960/61, la

^{1/} Ainsi que l'a signalé la délégation de l'Ethiopie à la Conférence, il s'agit des campagnes 1957/58 et 1958/59, les dates ont été avancées d'une année pour concorder avec le reste du rapport et les usages statistiques de la FAO.

situation au Pakistan occidental a été normale dans l'ensemble et la production céréalière totale a dépassé d'environ 13 pour cent le niveau de 1959/60. La production de coton a également augmenté mais celle de canne à sucre et de tabac a fléchi par rapport à 1959/60.

Selon les estimations, la production globale de bétail dans la région est restée pratiquement la même pendant la dernière campagne. Dans certains pays, le cheptel a souffert non seulement des conditions climatiques, mais aussi de certaines épizooties. L'Afghanistan a signalé que malgré les progrès considérables réalisés dans la lutte contre les maladies et les ennemis des animaux depuis 1945, certaines épizooties telles que la strongylose pulmonaire ont sérieusement touché les effectifs ovins. La peste équine, qui semblait avoir été éliminée en 1959, a réapparu en 1960. Le pays a grand besoin que la FAO lui fournisse une aide en lui procurant les conseils d'experts ou bien des vaccins et le matériel nécessaire pour fabriquer ces derniers sur place. La délégation de l'Afghanistan a renouvelé la demande qu'elle avait adressée à la FAO lors de la dernière conférence régionale pour que l'Organisation l'aide à créer un institut de bactériologie dans ce pays.

L'Irak, en dehors de la sécheresse de ces trois dernières années, a subi de grandes pertes de bétail, particulièrement de moutons, dues aux affections parasitaires ainsi qu'aux maladies d'origine virale et bactérienne. Les maladies parasitaires à elles seules ont atteint 600 000 animaux environ. La peste équine a causé des pertes importantes qui auront une répercussion sérieuse sur l'agriculture qui emploie beaucoup de chevaux comme animaux de travail. Treize mille chevaux auraient succombé à cette maladie.

D'autres pays ont signalé des pertes de bétail dues à des parasites et animaux divers.

Commerce des produits agricoles

La Conférence a noté que depuis la dernière conférence régionale, le commerce des produits agricoles de la région a subi des fluctuations très marquées. En 1958, le volume des exportations agricoles était inférieur d'environ 6 pour cent à celui de l'année précédente et ce fait, joint à une baisse de 10 pour cent des valeurs unitaires, a réduit de 16 pour cent le montant total des recettes dues à ces produits. En 1959, le volume des exportations a augmenté considérablement, mais la baisse des prix moyens des exportations agricoles s'était poursuivie et le redressement des recettes totales n'a été que de 7 pour cent.

Les chiffres qui précèdent ont représenté la tendance générale sans révéler les fluctuations plus accentuées de certains groupes de produits. C'est ainsi qu'en 1959, le volume des exportations de coton est passé brusquement d'un chiffre de 40 pour cent supérieur à la moyenne des années précédentes alors que les exportations de céréales, traduisant la chute de la production, n'ont été que de 900 000 tonnes, niveau le plus bas depuis dix ans et représentant environ 50 pour cent du volume moyen de 1953-57.

Comme prévu, les importations de céréales de la région ont augmenté considérablement en 1959, et leur volume a encore été important en 1960. Le Proche-Orient, tout en étant exportateur net de produits agricoles en général, s'est trouvé importateur net de denrées alimentaires (principalement de céréales) pendant presque toutes les années d'après-guerre. On estime qu'en 1959 les importations nettes de denrées alimentaires ont augmenté des deux tiers par rapport à 1958. Ainsi, la diminution de la production des céréales, qui constituent dans la région l'aliment de base, s'est traduite dans une large mesure en 1958/59 et en 1959/60 par une augmentation des importations et une baisse des exportations.

C'est ainsi que l'Iran a déclaré à la réunion qu'il avait été obligé de prendre en 1960 des dispositions spéciales pour l'importation de 300 000 tonnes de blé, par suite du fléchissement de la production locale. L'Afghanistan a également signalé qu'à la fin de la campagne 1958/59, ce pays a dû importer environ 90 000 tonnes de blé pour compenser les insuffisances de la production locale. En 1959/60, en partie pour compenser la faible récolte de riz, la région égyptienne de la République arabe unie a importé du blé et de la farine de blé, représentant 1,2 million de tonnes d'équivalent de blé. La région syrienne a dû faire face à une situation analogue en raison de la faible production de blé pendant la période examinée.

Pour la région dans l'ensemble, les importations brutes de céréales sont passées brusquement de 2,9 millions environ en 1958 à 3,8 millions de tonnes en 1959. Les importations nettes de céréales ont ainsi atteint 2,9 millions de tonnes, soit le double de leur niveau de 1958.

En 1960, les exportations de céréales sont restées à un niveau bas, traduisant les faibles récoltes de 1959/60, mais le grand volume des expéditions de coton s'est maintenu. Les prix internationaux des céréales sont en général restés relativement stables jusqu'ici en 1960. Les prix du coton se sont redressés lentement, sans nouveau recul pour les variétés à longues fibres, depuis la fin du premier trimestre de l'année.

Mesures gouvernementales

Tous les gouvernements représentés à la réunion ont signalé que depuis la dernière conférence régionale, ils ont mis en application une série de mesures destinées à promouvoir la mise en valeur des ressources agricoles et à améliorer la productivité de l'agriculture. L'établissement de programmes agricoles fut la principale de ces mesures. Plusieurs pays ont poursuivi la mise en oeuvre de leurs programmes agricoles, alors que d'autres entreprenaient la réalisation de programmes nouveaux. 1/

Parmi les projets se rapportant le plus expressément à l'expansion des superficies cultivées, un fait nouveau important fut la signature, à la fin de 1959, entre les gouvernements du Soudan et de la République arabe unie, de l'Accord sur les eaux du Nil, qui a ouvert la voie à la construction du haut barrage d'Assouan dans la région égyptienne, dont les travaux ont déjà commencé, et du barrage de Roseires au Soudan. En même temps, ce dernier pays a fait savoir qu'il s'occupe activement de faire commencer les travaux non seulement du projet Roseires mais également ceux du projet Khashm-El-Girba. En Ethiopie, le gouvernement a terminé la construction du barrage de Koka. En Irak, la colonisation se poursuit dans les divers projets d'irrigation, le projet Mussayib élargi et d'autres. En Afghanistan, la construction du canal de Jalalabad a commencé et on prévoit qu'il permettra de mettre en culture 32 000 hectares de terres nouvelles.

Les mesures adoptées par divers pays pour améliorer les structures institutionnelles de l'agriculture présentent une importance particulière pour le Proche-Orient. Les mesures de réforme agraire ont été parmi les plus marquantes dans ce secteur. En mai 1960, le Sénat iranien a approuvé définitivement une loi sur la réforme agraire qui vise notamment à augmenter la production agricole et à améliorer les niveaux de vie dans les zones rurales grâce à une répartition plus équitable des revenus d'origine agricole. En Ethiopie, l'Office du développement agricole, récemment créé, a préparé un programme de réforme agraire qui sera mis en application dans le pays tout entier. En Irak, la loi sur la réforme agraire de 1958 a été appliquée à plus de 3 200 propriétaires fonciers. Sur les 844 000 hectares repris par le gouvernement, 188 000 environ ont déjà été distribués à 8 178 familles rurales. D'autres pays de la région ont également poursuivi la mise en oeuvre de leurs programmes de réforme agraire. La République arabe unie a annoncé que son nouveau programme décennal de développement attache une importance particulière au remembrement des petites exploitations agricoles. La région égyptienne comptait 1 million de ces exploitations couvrant au total une superficie de 2,4 millions d'hectares. La multiplicité des petits propriétaires empêche presque complètement l'instauration de pratiques rationnelles d'irrigation et de drainage et les cultures sont généralement pratiquées sur de petites parcelles non économiques.

1/ Pour détails supplémentaires, voir la section suivante du rapport.

L'amélioration des moyens et des méthodes de commercialisation constitue un autre problème institutionnel qui a été étudié de façon approfondie. La délégation soudanaise a annoncé que le Gouvernement du Soudan avait construit, avec l'aide de la FAO, un abattoir moderne. A Khartoum, une grande usine de pasteurisation est en cours de construction. Le gouvernement fait construire des laiteries dans toutes les grandes villes. L'Ethiopie a également annoncé des progrès en ce qui concerne les moyens de commercialisation du bétail et des produits. A Bagdad, une nouvelle laiterie, d'une capacité totale de production de 20 000 litres par jour, est entrée en service en juin dernier. On aménagera bientôt une laiterie à Karachi avec l'aide du FISE et de la FAO et l'on installera également un abattoir. La délégation de l'Iran s'est déclarée peu satisfaite des normes de conditionnement et d'emballage appliquées dans ce pays à divers produits. C'est pourquoi il est difficile, par exemple, de trouver des débouchés suffisants pour les raisins secs et les dattes et, dans une certaine mesure, pour les agrumes; on s'efforce actuellement de remédier à cet état de choses.

Parmi les autres mesures de développement agricole qui ont été signalées à la Conférence, les exemples suivants ont été cités. Divers pays effectuent des recherches afin de diversifier la production agricole et de dépendre trop étroitement d'un petit groupe de produits. On entreprend également un effort d'amélioration des normes alimentaires en s'attachant particulièrement à la production d'aliments de protection tels que la viande, le lait, les fruits et les légumes. Un grand nombre de pays ont rendu compte des mesures énergiques adoptées pour éliminer les ennemis et les maladies des animaux tout en améliorant les pâturages et les pratiques d'aménagement pastoral. Des efforts coordonnés dans ce sens sont d'autant plus indispensables que la consommation de produits animaux par habitant reste très faible dans la région.

Certains pays cherchent également à accroître la production et à atteindre l'autarcie pour certains aliments de base. Au Pakistan, la levée du contrôle des prix et des mouvements du blé, qui a pris effet en octobre 1959, donne d'excellents résultats. On a garanti un prix minimum aux producteurs de blé et en même temps le gouvernement effectue des prélèvements substantiels sur ses stocks de ce produit pour empêcher la spéculation et protéger les consommateurs.

Les facilités de crédit sont également amplifiées afin de fournir aux agriculteurs l'outillage indispensable à la production, notamment dans les régions où une réforme agraire est en cours. L'organisation de coopératives se poursuit, en dépit des limites imposées le plus souvent par des habitudes et des traditions individualistes, autant que par l'ignorance qu'ont les agriculteurs des avantages de l'organisation coopérative.

Les gouvernements ont accordé beaucoup d'attention à la mise en valeur des forêts. C'est ainsi qu'au Soudan les réserves forestières s'étaient considérablement accrues : 2 800 hectares environ de forêts artificielles ont été créés cette année et la production de bois industriel est en augmentation. L'Ethiopie prépare la création prochaine d'un Institut forestier. En Irak, 360 hectares ont été boisés en 1959/60. Dans la République arabe unie, le nouveau plan de développement pour la région égyptienne comporte la création de pépinières qui produiront en cinq ans 5,3 millions d'arbres producteurs de bois, peupliers surtout, qui seront plantés le long des canaux d'irrigation et de drainage. La région syrienne envisage de vastes travaux de reboisement, l'introduction d'essences nouvelles, la prospection des zones forestières du pays et l'établissement de cartes aériennes de ces zones.

En ce qui concerne les pêches, le Gouvernement du Pakistan a encouragé des entreprises privées à construire des bateaux et le nombre de ceux-ci a augmenté considérablement ces dernières années. Un port de pêche moderne, dont l'étude avait été faite par des experts de la FAO, a été construit à Karachi avec le concours de l'Administration de coopération internationale. Ce port possède une grande fabrique de glace, des entrepôts frigorifiques, des installations de traitement pour la congélation et la mise en conserve du poisson, la fabrication d'huile de poisson, etc. Au Soudan, les pêcheries intérieures ont fait quelques progrès, notamment dans le Nil Blanc, mais les difficultés de transport sont encore un obstacle à cette industrie. Pour ce qui est des pêcheries marines, des travaux ont été consacrés aux transplantations de mollusques, mais la question de la pêche en haute mer n'a pas encore été abordée et on espère que la FAO pourra fournir une aide sur ce plan.

Enfin, beaucoup de délégations ont tenu à dire combien elles étaient reconnaissantes de l'assistance fournie par la FAO dans nombre des activités mentionnés ci-dessus, soit par les visites de son personnel permanent ou par l'envoi de spécialistes dans le cadre du programme d'assistance technique. Dans certains cas, les progrès réalisés ont été pour la plus grande part dus à l'assistance de l'Organisation. Le représentant de la Ligue des Etats arabes a déclaré que l'accord signé récemment avec la FAO sera certainement très précieux pour le développement de l'agriculture dans la région.

b) Tendances et perspectives du commerce international de certains produits

La Conférence a été informée des tendances du commerce international et des perspectives à moyen terme pour certains produits agricoles intéressant les pays du Proche-Orient.

Il a été noté que, d'une manière générale, la situation des pays agricoles continue à subir l'influence d'un phénomène bien connu : dans les pays industrialisés, la demande des produits agricoles tend, à long terme, à augmenter plus lentement que le revenu et la production totale. Ce fait est dû, pour une part, au progrès technique qui permet d'économiser les matières premières et de remplacer des produits agricoles naturels par des produits synthétiques. Il est dû, pour une autre part, aux modifications de la structure de la demande dans les pays à revenu élevé en faveur de produits finis

comportant une quantité relativement réduite de matières premières. Dans le cas des produits alimentaires, l'élasticité de la demande par rapport au revenu est faible pour tous les aliments de base et diminue à mesure que les niveaux des revenus augmentent. Enfin, les importations des pays industrialisés, et parfois aussi des pays qui le sont moins, se trouvent réduites par des politiques de protectionnisme agricole, de soutien des revenus agricoles et de protection de la balance des paiements. Ce sont tous ces facteurs qui, limitant l'accroissement relatif de la demande sur les marchés internationaux, sont principalement à l'origine de la tendance défavorable ces dernières années des termes de l'échange pour un grand nombre de pays exportateurs de produits agricoles.

Les perspectives générales pour les quelques prochaines années laissent prévoir la persistance des mêmes caractéristiques. Pour plusieurs produits agricoles, on pense que les disponibilités sur les marchés mondiaux auront toujours tendance à dépasser la demande aux prix actuels.

En ce qui concerne les produits présentant un intérêt particulier pour la région, la situation des céréales dans le monde est toujours caractérisée par le fait que la production continue à dépasser la demande commerciale, provoquant l'accumulation en Amérique du Nord d'importants stocks excédentaires qui seront vraisemblablement encore plus considérables à la fin de la campagne 1960/61. Les perspectives d'exportations paraissent plus favorables pour l'orge et le blé dur que pour les autres céréales de la région en raison des possibilités d'exportation vers les marchés de l'Europe occidentale où l'élevage et la demande de pâtes alimentaires sont actuellement en expansion. En même temps, le caractère semi-permanent des excédents mondiaux de céréales assure aux pays désireux d'obtenir des fournitures de grains excédentaires à des conditions de faveur, qu'ils peuvent raisonnablement compter que ces fournitures resteront disponibles. Les fruits séchés ont eu tendance à perdre du terrain au profit des fruits frais et d'autres formes de fruits traités, bien que la demande d'importation de dattes augmente au Proche-Orient même, dans l'Europe orientale et en Extrême-Orient. Les perspectives du coton, qui constituait la principale exportation agricole de la région et représentait une proportion très élevée des recettes à l'exportation de plusieurs pays, étaient plus satisfaisantes et se sont améliorées récemment. Dans toutes les régions du monde, la consommation du coton a été orientée vers l'accroissement, et le Proche-Orient occupe une situation spéciale en tant que principal fournisseur des qualités à longues fibres.

La Conférence a estimé que les informations sur les tendances à long terme du commerce international des produits qui lui ont été présentées étaient d'un très grand intérêt pour les gouvernements de la région. Elle a estimé que ces études constituaient une base précieuse pour la planification, étant donné que la portée et la nature des différentes décisions de politique avaient tendance à varier en fonction des caractéristiques propres aux divers produits et groupes de produits, ainsi que de leur situation et de leurs perspectives dans le commerce international. L'importance de ces études a été renforcée par les tendances récentes à la conclusion d'ententes commerciales régionales, susceptibles d'avoir une influence profonde sur la structure du commerce et de la production dans les pays qui sont parties à ces ententes et dans les autres, et par la détérioration des termes de l'échange

pour plusieurs pays exportateurs de produits agricoles. La Conférence a noté que, à sa dixième session, la Conférence de la FAO "a attaché une importance particulière" aux études faites par la FAO en vue d'améliorer les techniques actuellement utilisables pour les études sur les tendances des produits et a exprimé l'espoir que ces études seraient encore intensifiées, aussi bien à l'intérieur de la FAO qu'à l'échelon national.

QUESTIONS DE POLITIQUE GENERALE QUE POSE LE DEVELOPPEMENT DE
L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE DANS LA REGION

1. Planification agricole

- a) Plans nationaux agricoles et expériences acquises dans ce domaine par les pays, notamment en ce qui concerne l'organisation et les méthodes d'établissement des programmes.

La Conférence a examiné les faits survenus dans le domaine de la planification agricole depuis sa dernière session et le rapport sur les méthodes et l'organisation de la planification du développement agricole où figurent les conclusions découlant de l'enquête FAO sur la planification au Proche-Orient. Cette période a été marquée en particulier par le fait que les gouvernements de la région prennent de plus en plus conscience de la nécessité d'améliorer leur dispositif de planification et de traduire les objectifs généraux en plans bien conçus susceptibles d'être menés à bonne fin. En outre, la planification et l'élaboration de programmes se sont beaucoup améliorées du point de vue de l'organisation et des méthodes. La rapidité de cette évolution dépend de la disponibilité entre autres de fonds, de personnel qualifié et de renseignements économiques et statistiques de base ainsi que des conditions économiques, sociales et politiques et d'autres facteurs particuliers à chaque pays.

La Conférence a fait siennes les conclusions d'ordre général sur l'organisation de la planification qui ont été formulées à la lumière de l'enquête FAO sur la planification au Proche-Orient et a reconnu en particulier la nécessité de créer des organismes centraux de planification et de politique économique et de coordonner efficacement leurs activités avec celles des autres organismes de planification en agriculture et dans d'autres secteurs. A cet égard, on a souligné qu'il convient d'obtenir de l'organisme central de politique économique des directives précises à l'égard des objectifs généraux de la planification et d'autres grandes questions de politique et de définir avec exactitude les fonctions des autres organes de planification et leurs rapports. Ceci ne signifie pas qu'un programme de développement doit nécessairement émaner d'organismes centraux ou qu'il faille en centraliser l'exécution. La création d'un dispositif central a seulement pour but d'éviter que l'on ne prenne des décisions contradictoires à l'égard des différents aspects du développement et de la planification et d'assurer que les divers départements ministériels qui doivent traduire la politique générale en un programme de travail concret reçoivent bien les directives nécessaires.

La Conférence a été informée des modifications qui ont été déjà adoptées dans ce sens par l'Iran, la République arabe unie et l'Irak et de celles qui sont envisagées au Soudan. Dans la République arabe unie, le Conseil supérieur de la planification nationale est le principal organe de politique économique et il a à sa tête le Président de la République. Ce Conseil a pour tâche de prendre les décisions qui s'imposent à l'égard des grands problèmes de la mise en valeur et il arrête les objectifs d'ensemble de la politique et du programme de développement. Les directives d'ordre général sont alors utilisées par le Comité national de la planification pour dresser un plan fixant les objectifs que l'on se propose d'atteindre et la répartition des dépenses entre les différentes phases et les divers secteurs économiques. Chaque ministère et chaque organisme public dispose d'un comité pour l'élaboration et l'exécution de son programme de travail et doit également rendre compte de l'état d'avancement des programmes d'investissements et des questions qui ont trait notamment à la production, au revenu, à l'emploi et au commerce. En Iran, l'organisme central de planification et de politique économique est le Conseil supérieur de l'économie présidé par le Premier Ministre. Le Haut Comité économique pour l'organisation du plan a été chargé de préparer les grandes lignes du plan. L'élaboration et l'exécution des plans pour les secteurs incombent aux divers ministères par l'intermédiaire de leur propre comité de planification.

Un certain nombre de pays, comme le Pakistan, ont jugé opportun de transférer au Ministère de l'agriculture le pouvoir de décision pour l'exécution des projets agricoles et de créer des sections spéciales de planification chargées d'étudier et de mettre en oeuvre les projets de développement préparés dans diverses divisions techniques du Ministère. Ces sections ont également assuré la liaison entre le Ministère de l'agriculture et l'Autorité centrale de la planification. Au Pakistan, l'Autorité suprême en matière de planification est la Commission nationale du Plan. Dans plusieurs pays, notamment au Soudan, les provinces et les districts prennent une part active à l'élaboration et à l'exécution des projets de développement agricole. En Irak, l'organisation administrative a subi des modifications importantes au cours des deux dernières années. L'Office du développement et le Ministère du développement, jadis chargés de l'étude et de l'exécution des projets de développement, ont été abolis et remplacés par l'Office de la planification économique et le Ministère de la planification. Ces deux organismes constituent actuellement l'Autorité suprême en matière de planification, mais collaborent avec tous les ministères et les institutions publiques s'occupant d'élaborer et de mettre en oeuvre des projets de développement. Chaque ministère comprend actuellement une commission de planification qui coordonne les activités de développement qui incombent audit ministère au titre du Plan économique provisoire 1959/60 - 1962/63, et fait périodiquement rapport au Ministère de la planification. Le Plan économique provisoire englobe non seulement les projets majeurs déjà mis en route par l'ancien Office du Développement, mais aussi des projets nouveaux considérés comme essentiels pour l'économie et complémentaires de ces projets majeurs.

En ce qui concerne les techniques de planification, la Conférence a noté les changements rapides survenus dans la plupart des pays. En opposition avec le choix des projets de développement fait sur une base approximative et sommaire, la plupart des gouvernements s'efforcent maintenant de définir

les objectifs du développement, les voies qui y conduisent et la stratégie qui permettront une expansion durable de l'économie. La Conférence a pris acte à cet égard des considérations fondamentales sur les méthodes de planification discutées dans le rapport de l'Enquête sur la planification au Proche-Orient et les deux méthodes envisagées à savoir la "méthode du projet" dans laquelle divers projets relevant du secteur agricole et d'autres secteurs sont réunis en un programme national unique et la "méthode du programme" dans laquelle différents projets ont été adaptés à un ensemble d'objectifs et d'autres conditions fixés à l'avance par l'organisme central de la planification. Il a été reconnu que ces deux méthodes ne s'excluent pas mutuellement et qu'en pratique la méthode du projet a généralement tendance à passer à une méthode du programme globale. C'est ainsi que le programme de développement de la République arabe unie a uni dans l'élaboration de son plan la méthode du projet et la méthode du programme dans le contexte d'un plan équilibré de développement national.

A l'intérieur du secteur agricole, les gouvernements mettent de plus en plus l'accent sur la nécessité d'introduire un équilibre entre les projets destinés exclusivement à étendre les superficies cultivées et les projets destinés à augmenter les rendements sur les superficies déjà cultivées. Bien que les projets d'irrigation soient susceptibles de réaliser ces deux objectifs à la fois, il a été reconnu d'une manière générale que si l'on ne réussit pas à améliorer les pratiques agricoles de façon à relever les rendements par hectare, on ne retirera des travaux plus coûteux d'irrigation et de restauration des sols que des avantages moindres. De plus, certains autres critères pour le choix des projets agricoles ont été examinés par la Conférence. En Irak, la Commission de planification du Ministère de l'agriculture prépare un plan à long terme de développement de l'agriculture qui constituera une partie du Plan global de développement. Dans ce plan pour l'agriculture, des objectifs de production pour divers produits agricoles sont étudiés actuellement en tenant compte des variations prévues pour la demande de ces produits sur le marché national et sur les marchés étrangers. C'est ainsi qu'au Soudan, les projets sont choisis en fonction de la rapidité avec laquelle on en tire profit et de leur influence sur l'amélioration de la situation sociale. Au Pakistan, l'accent est mis surtout sur les projets peu onéreux et capables d'accroître rapidement les rendements des cultures. La Conférence a également noté avec intérêt la méthode des efforts concentrés sur des zones choisies appliquée au Pakistan et leur plan modèle pour augmenter la production agricole dans sept districts choisis dans la partie occidentale du pays.

La Conférence a mis particulièrement l'accent sur les méthodes permettant l'exécution efficace des plans et projets agricoles. Les délégués ont souligné la nécessité de créer une organisation adéquate pour ce qui est de l'élaboration comme de l'exécution des plans de développement. Les conditions préliminaires essentielles du succès de la planification comprennent la création d'un ensemble de services agricoles efficaces, notamment au niveau de l'exploitation, la création de stimulants et l'élimination des obstacles à l'amélioration des pratiques agricoles par la foule des petits exploitants. Une autre condition du succès de la planification est l'amélioration des facteurs institutionnels appliqués à la communauté rurale, notamment la réforme agraire et les régimes fonciers, des services de commercialisation adéquats, l'encouragement des coopératives, la fourniture de crédits et des moyens de production, etc.

La Conférence a reconnu que la pénurie de personnel expérimenté dans toutes les branches de l'agriculture, ainsi que l'absence de recherche, de documentation de base et de données statistiques, font obstacle au progrès de l'élaboration et de l'exécution de la planification du développement agricole. Elle a souligné l'importance de la formation professionnelle et pris acte de certaines des mesures que des gouvernements pensent prendre pour obtenir des améliorations. Le délégué de la République arabe unie a informé la Conférence de la création en juin 1960 d'un Institut national de la planification qui assurera la formation dans les divers aspects de la planification et encouragera la recherche et les études connexes dans ce domaine et il a offert de mettre ces services à la disposition des Etats Membres du Proche-Orient. D'autres délégués ont également souligné combien il importe de s'attacher aux besoins de formation et exposé les mesures qu'ils ont prises pour parer au manque de personnel qualifié.

La Conférence, tout en reconnaissant l'aide que la FAO a fournie aux Etats Membres dans le cadre des Programmes ordinaire et d'assistance technique, a invité l'Organisation et d'autres institutions internationales à fournir une aide supplémentaire pour soutenir les efforts accomplis par les pays. Elle s'est déclarée satisfaite du travail général d'analyse effectué par la FAO sur les problèmes de la planification du développement agricole - et notamment de l'Enquête FAO sur la planification au Proche-Orient - ainsi que de l'étude sur l'ensemble de l'établissement des programmes de développement agricole, étude qui sera publiée dans le rapport de cette année sur la Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture. Les délégations de l'Afghanistan, de l'Irak, du Soudan et de la République arabe unie se sont félicitées de l'aide apportée par les experts de la FAO pour mettre au point la planification agricole dans leurs pays. Enfin, la Conférence a noté avec satisfaction que le Directeur général fait actuellement le nécessaire pour mettre en oeuvre la recommandation de la quatrième conférence de la FAO pour le Proche-Orient qui demandait que l'on crée dans cette région un centre régional de perfectionnement en matière de planification du développement agricole. La Conférence a adopté la recommandation suivante :

La Conférence

Reconnaissant :

- i) que l'on prend de plus en plus conscience au Proche-Orient de l'utilité d'établir des plans et des programmes de développement, comme l'atteste le grand nombre de pays où l'on élabore et exécute des plans de développement,
- ii) qu'il faut créer un organisme approprié pour formuler de façon rationnelle les programmes de développement avec la pleine collaboration de groupes représentatifs des divers secteurs de l'économie,
- iii) qu'il est nécessaire de constituer l'appareil administratif propre à mettre en oeuvre les plans de développement en général et le programme agricole en particulier avec le soutien et la participation sans réserve de la collectivité agricole, et

- iv) qu'il y a lieu de choisir avec soin les méthodes qui conviennent le mieux aux conditions locales, méthodes qui peuvent aller de celle du projet à celle de la planification nationale,

Prenant acte :

- i) des efforts accomplis par la FAO pour aider les Etats Membres du Proche-Orient à élaborer et exécuter leurs programmes de développement dans le cadre des Programmes ordinaire et d'assistance technique et notamment de son intention d'organiser en 1962 un centre régional de perfectionnement sur la planification du développement agricole,
- ii) des conclusions d'ordre général formulées dans l'Enquête FAO sur les méthodes et l'organisation de la planification du développement agricole au Proche-Orient; et
- iii) de l'offre généreuse de la République arabe unie d'étendre l'accès des moyens de formation de l'Institut national de la planification récemment créé à d'autres Etats Membres du Proche-Orient.

Recommande aux Etats Membres :

- i) d'examiner de manière approfondie les recommandations du Rapport général sur les méthodes et l'organisation de la planification du développement agricole au Proche-Orient établi par la FAO et de les utiliser dans la mesure où elles sont applicables aux conditions locales; et
- ii) d'élargir et de coordonner leurs méthodes d'établissement des programmes agricoles et d'entreprendre l'organisation préliminaire dans les domaines de l'administration et de l'organisation publiques de l'agriculture, de la recherche agronomique, de l'enseignement et de la vulgarisation agricoles, du crédit et des moyens de commercialisation et de la formation de personnel possédant l'expérience voulue.

Recommande au Directeur général :

- i) de continuer à aider les Etats Membres de la région dans l'établissement et la mise en oeuvre de leurs plans, notamment dans l'évaluation de ceux-ci;
- ii) de rechercher les moyens d'élargir les échanges d'information et d'expérience entre les Etats Membres;
- iii) de rechercher la meilleure façon pour les Etats Membres de tirer profit de l'offre que leur a faite la République arabe unie d'utiliser les moyens dont dispose l'Institut national du Plan récemment créé;

- iv) d'aider les Etats Membres à procéder aux études économiques indispensables à la planification du développement; et
- v) d'établir le programme du Centre régional de perfectionnement en matière de planification du développement agricole que l'on se propose d'organiser de manière à y faire figurer l'examen des problèmes spéciaux de la planification agricole discutés par la Conférence.

b) Projet de développement méditerranéen

La Conférence a passé brièvement en revue l'histoire et l'objet du projet de développement méditerranéen, qui avait déjà été approuvé par la Conférence de la FAO à sa dixième session, tenue à Rome en 1959, et par la quatrième conférence régionale de la FAO, tenue à Damas en 1958. La Conférence a exprimé à l'Organisation sa reconnaissance pour avoir lancé ce projet. L'observateur de la Ligue des Etats arabes a fait savoir que la Ligue était en accord avec le projet et disposée à coopérer.

Il a été suggéré d'élargir le projet de manière à y inclure la Mer Rouge et le Directeur général a répondu qu'il espérait être en mesure d'exécuter des projets semblables dans d'autres parties du monde quand les possibilités financières le permettront.

Un certain nombre de délégués ont exposé les mesures prises par leurs gouvernements en application des recommandations contenues dans le rapport final. Ces exposés ont montré clairement que les pays poursuivraient ces activités et profiteraient de l'aide offerte par les Nations Unies, le Fonds spécial et les autres institutions extérieures.

La Conférence a aussi examiné d'autres possibilités pour mettre en pratique les recommandations du rapport final. Elle a recommandé aux Etats Membres de créer des zones pilotes de développement, mesure déjà prise dans certains pays. Elle leur a également recommandé de considérer les projets déterminés de développement régional qui pourraient être entrepris pour aider au développement de la région. Cette coopération devrait comprendre explicitement des échanges d'informations sur les programmes et politiques adoptés dans les pays participants. Il a été proposé de créer un Institut régional de recherches pour exécuter et coordonner les travaux sur les problèmes concernant les zones arides et semi-arides.

La Conférence a noté avec satisfaction que le Directeur général avait l'intention de convoquer en 1961 une Conférence générale méditerranéenne afin de fournir l'occasion de procéder à une évaluation plus approfondie du Rapport sur le projet de développement méditerranéen, d'étudier les propositions concrètes concernant la mise en oeuvre rapide du projet et d'envisager les mesures complémentaires qui pourraient être prises.

La Conférence a exprimé l'espoir que les gouvernements prépareraient entre temps des rapports sur l'état et les plans de la mise en oeuvre du rapport pour pouvoir les présenter à la Conférence méditerranéenne en 1961.

La résolution suivante a été approuvée :

La Conférence

Soulignant l'importance de la mise en oeuvre rapide du projet tant sur une base nationale que régionale,

Recommande aux gouvernements :

- i) que chaque Etat Membre établisse au moins une zone pilote de développement, en utilisant en particulier les facilités offertes par le Fonds spécial des Nations Unies;
- ii) que les Etats Membres considèrent les mesures à prendre pour élaborer des projets déterminés de développement régional ainsi que le recommande le rapport du projet FAO de développement méditerranéen, et
- iii) que les Etats Membres procèdent à la préparation d'un rapport sur les mesures déjà adoptées et sur les propositions d'action complémentaire afin de les présenter à la Conférence générale méditerranéenne qui se tiendra en 1961;

Recommande au Directeur général :

de créer un Institut général de recherche pour exécuter et coordonner les travaux sur les problèmes des zones arides et semi-arides.

2. Travaux d'organisation et de formation qu'implique une action coordonnée pour l'amélioration de la vie rurale

La Conférence s'est vivement intéressée aux programmes d'amélioration rurale, aux diverses méthodes qui s'offrent et aux problèmes que soulèvent la coordination et l'intégration de tels programmes. Les délégués ont souligné qu'il fallait accorder une plus grande attention à la population rurale et notamment aux nomades.

Parmi les mesures à prendre, la réforme agraire devra servir de base à l'amélioration rurale, étant donné qu'elle permettra d'accroître et de répartir équitablement le revenu national et que la mise en oeuvre des autres programmes d'amélioration rurale en sera facilitée d'autant.

Il a été reconnu qu'un service de vulgarisation agricole bien organisé est indispensable pour mener à bien tous les programmes d'amélioration rurale. Il faut également intégrer les activités en matière de vulgarisation agricole, d'économie ménagère, de coopératives et de crédit.

La Conférence a été d'avis qu'il est absolument indispensable de coordonner l'action entreprise pour l'amélioration de la vie rurale si l'on veut qu'elle soit pleinement efficace. Il faut dans ce but :

- i) intégrer et coordonner les programmes d'amélioration rurale à tous les échelons;
- ii) faire le nécessaire sur le plan de l'organisation, de l'administration et de la formation pour réaliser ces programmes intégrés;
- iii) associer la population à l'établissement et à l'exécution des programmes conçus à son intention.

Les délégués ont exprimé différents points de vue sur les meilleurs moyens d'obtenir cette intégration. Certains d'entre eux ont préconisé la création d'un organe supérieur de coordination à l'échelon national. D'autres se sont demandé s'il est possible de grouper tous les programmes d'amélioration rurale au sein d'une organisation unique et ont estimé que la création de comités locaux permettrait, dans une certaine mesure, d'obtenir l'intégration recherchée.

On a indiqué qu'il fallait échanger des renseignements sur la coordination et l'intégration des programmes de l'amélioration rurale et sur les modalités de la coopération interministérielle dans l'exécution de ces programmes. Certains pays ont recours à cette fin aux systèmes des "blocs" ou de l'"assistance villageoise". Les programmes sont établis et les tâches réparties, et l'ensemble des activités sont coordonnées par l'intermédiaire des conseils de développement. Les résolutions suivantes ont été approuvées:

La Conférence

Soulignant la nécessité d'une aide et de conseils techniques dans le domaine de l'amélioration rurale,

Recommande au Directeur général

- i) d'effectuer, dès que des fonds seront disponibles, une étude de la situation actuelle et des problèmes de la région dans le domaine de l'amélioration rurale;
- ii) de convoquer une réunion technique sur les problèmes de l'amélioration rurale qui, en tenant compte de l'étude ci-dessus et en mettant l'accent sur la réforme agraire, considérerait la création d'un groupe de travail technique;
- iii) d'aider à l'organisation de séminaires nationaux ayant pour tâche de faciliter la coordination des programmes d'amélioration rurale.

3. Amélioration des cultures vivrières, notamment sous l'angle du projet d'amélioration du blé et de l'orge et de la Campagne mondiale des semences

a) Programme mondial d'amélioration des semences

La Conférence a de nouveau souscrit au programme mondial d'amélioration des semences. Les délégués ont fait observer que si chaque pays ne dispose pas d'un système satisfaisant de production, d'inspection et de distribution des semences et d'un service de vulgarisation bien organisé qui permette de fournir aux exploitants des semences des nouvelles variétés de valeur, ni les agriculteurs, ni le pays dans son ensemble ne tireront pleinement parti du programme.

Les délégués des différents pays, en rendant compte des résultats qu'ont obtenus leurs Comités nationaux établis dans le cadre du programme mondial d'amélioration des semences, ont exposé l'action qui est entreprise afin d'accroître la production de semences dans la mesure voulue pour que les agriculteurs puissent disposer sans retard de grandes quantités de semences des nouvelles variétés.

Plusieurs délégués ont déclaré que leurs Comités nationaux d'amélioration des semences concentrent maintenant leurs efforts sur la réalisation de deux ou trois des principaux objectifs de leur programme de sorte qu'ils auront obtenu dès la fin de 1961 des résultats très appréciables. En outre, les délégués ont indiqué que leurs gouvernements entendaient intégrer toutes les activités déjà mises en route à la Campagne mondiale contre la faim. La résolution suivante a été approuvée:

La Conférence

Notant l'importance des travaux faits dans d'autres pays du monde sur l'amélioration des variétés cultivées et la certification des semences,

Recommande au Directeur général de publier périodiquement des listes mondiales des variétés cultivées commerciales qui ont de l'importance, en indiquant leurs caractéristiques et leurs fournisseurs éventuels.

b) Projet d'amélioration du blé et de l'orge

La Conférence a examiné le rapport intitulé "A review of Progress in the Near East Wheat and Barley Breeding Project for 1952 to 1960" (Etude des résultats obtenus de 1952 à 1960 par le projet d'amélioration du blé et de l'orge pour le Proche-Orient) et a fait siennes, dans l'ensemble, les recommandations qui y figurent.

La Conférence a reconnu qu'il importe de relever fortement le rendement de blé et d'orge par hectare ainsi que de développer et de stabiliser la production globale d'un bout à l'autre de la région. On a fait observer qu'en augmentant la productivité de la culture du blé et de l'orge par unité de surface, on libérera des terres tant pour la production de protéines végétales (légumineuses à grains) et d'autres aliments de protection que pour les cultures fourragères et les pâturages artificiels dont on a grand besoin pour donner une base solide à l'amélioration du bétail.

Plusieurs pays ont fait observer qu'il fallait que les experts mettent au point des variétés de blé de haute qualité résistant aux maladies; on est en effet surtout handicapé par les pertes dues aux maladies, les semences de mauvaise qualité, les pratiques culturales défectueuses et l'accroissement démographique et on se rend compte également que le rendement des nouvelles variétés améliorées est souvent bien plus élevé que celui des variétés locales. On a suggéré en outre de faire appel aux services d'un spécialiste de la technologie des céréales pour l'exécution du projet d'amélioration du blé et de l'orge.

Certains pays ont indiqué qu'il fallait disposer d'un équipement spécial, entreprendre des recherches sur la rouille jaune, essayer du blé de sélection et intensifier les recherches sur la lutte contre la rouille et sur son épidémiologie.

L'attention des délégués a été appelée sur l'importance de la septième réunion que la FAO doit tenir à Beyrouth, du 22 au 29 mai 1961, sur la production et l'amélioration du blé et de l'orge. Les gouvernements ont été invités à envoyer à cette réunion une délégation dirigée par leur représentant au Groupe de travail sur la production et l'amélioration du blé et de l'orge.

L'attention de la Conférence a été également appelée sur la série des Centres nationaux en matière d'amélioration des céréales pour les pays de la Méditerranée orientale; le premier de ceux-ci aura lieu au Liban du 30 mai au 7 juin 1961, et les autres auront lieu ensuite à Chypre, en Irak, en Jordanie, en Libye et dans les régions nord et sud de la République arabe unie, qui sont les autres pays participant à cette série.

La Conférence a noté la nécessité d'accroître les rendements et la production du blé au Soudan et en Ethiopie. On a fait remarquer que le relèvement du niveau de vie au Soudan engendrait une augmentation très importante de la demande de farine de blé destinée à remplacer le sorgho et le millet. Les recommandations suivantes ont été approuvées:

La Conférence

Notant avec satisfaction les travaux déjà accomplis dans le cadre du projet d'amélioration du blé et de l'orge, et

Notant les recommandations des consultants contenues dans le rapport intitulé "A Review of the Progress in the Near East Wheat and Barley Project for 1952 to 1960" (Etude des résultats obtenus de 1952 à 1960 par le projet d'amélioration du blé et de l'orge pour le Proche-Orient),

Reconnaissant qu'il importe d'élargir la portée de ce projet,

Recommande au Directeur général

- i) d'associer le Soudan et l'Ethiopie au projet régional du blé et de l'orge,
- ii) d'adjoindre au projet un spécialiste de la technologie des céréales,
- iii) de mettre en oeuvre dès que possible les recommandations présentées par les consultants dans le rapport intitulé "Review of the Progress in the Near East and Barley Project for 1952 to 1960" (Etude des résultats obtenus de 1952 à 1960 par le projet d'amélioration du blé et de l'orge pour le Proche-Orient),
- iv) d'élargir les travaux sur la lutte contre la rouille et son épidémiologie.

c) Développement de l'horticulture

La Conférence a reconnu la grande importance de la production de fruits et de légumes dans la région, notamment en raison des importants programmes de mise en valeur des terres et d'irrigation dans toute la région qui permettront de consacrer des superficies étendues à la production intensive de primeurs et de fruits sélectionnés pour l'exportation et la consommation nationale.

La plupart des pays de la région ont déjà fait des progrès considérables pour ce qui est de l'amélioration et de l'expansion de leur production de fruits et de légumes. Toutefois, des progrès plus rapides pourraient être réalisés si les diverses catégories de spécialistes de ces productions pouvaient être renforcées et élargies. Afin d'aider les gouvernements dans leurs efforts pour accélérer la production horticole, la FAO a été invitée à fournir une aide supplémentaire sous la forme de réunions techniques régionales, d'experts et de bourses.

En raison de l'importance de la production de pommes de terre dans quelques pays de la région, certaines délégations ont exprimé le vœu de voir la FAO aider à développer cette culture et notamment améliorer les pommes de terre de semence. Des délégués ont exprimé le désir que le Centre de production et d'amélioration de semences des légumes, qui doit s'installer dans la République arabe unie (région Sud) soit ouvert à des stagiaires originaires de tous les pays de la région.

La Conférence a confirmé la nécessité d'organiser des cycles d'études sur l'expansion de la production d'huile d'olive et de pistache, notamment en ce qui concerne le rajeunissement des vieilles oliveraies et la mise en valeur des oliviers et des pistachiers sauvages par une taille de fructification. Les résolutions suivantes ont été approuvées:

La Conférence

Reconnaissant l'importance de la production de fruits et de légumes dans la région,

Recommande aux gouvernements

- i) de prendre toutes les mesures nécessaires pour accroître la production de fruits et de légumes grâce à l'utilisation de matériel de propagation de meilleure qualité, de pratiques culturales perfectionnées, au renforcement de la lutte contre les parasites et les maladies et au rajeunissement des vergers négligés, et
- ii) d'organiser dans les zones les moins développées des jardins communautaires afin d'introduire des produits alimentaires plus nutritifs et plus diversifiés et de faire des démonstrations des pratiques culturales perfectionnées;

Recommande au Directeur général

- i) d'organiser une réunion technique sur la production de fruits et de légumes dans la région. Cette réunion devra mettre l'accent sur les questions de parasites et de maladies et elle devra en particulier considérer la création d'un Groupe de travail technique permanent sur cette question;
- ii) de créer un Groupe d'étude sur la production de pommes de terre de semence;
- iii) d'organiser des cycles d'études sur l'expansion des cultures et de la production des oliviers et des pistachiers.

4. Problème du développement de l'agriculture en milieu sec et en milieu irrigué

La planification et le développement de l'agriculture peuvent aboutir à améliorer les méthodes d'exploitation en étudiant et en déterminant les possibilités de production et en cherchant à combiner avantageusement des activités telles que les types de cultures et d'élevage les plus aptes à donner une production équilibrée de manière à obtenir des profits maximums et la conservation des ressources. On a fait remarquer qu'il était indispensable, pour donner l'organisation la meilleure à l'exploitation agricole, de recueillir sur place des données pertinentes sur les entrées et les sorties. Ces données sont indispensables pour mettre au point des programmes efficaces visant à une production accrue et à une meilleure conservation et pour remplacer les méthodes actuelles inefficaces et ruineuses. Les rapports entre les sols, les cultures et l'élevage ont été rappelés pour expliquer la nécessité d'une planification complète du développement agricole. Les améliorations à apporter au régime foncier ont été citées en tant que condition préliminaire de certaines des autres améliorations.

On a considéré que le succès des centres de formation et des groupes de travail pour la gestion des exploitations agricoles tenus dans la région de l'Extrême-Orient indiquait qu'il était opportun de tenir des réunions semblables dans la région du Proche-Orient.

Des délégués ont présenté des exposés décrivant surtout les réalisations en cours, soit directement dans le développement de l'exploitation agricole, soit pour satisfaire aux conditions de la planification et du développement de l'agriculture. Les délégués ont approuvé en particulier la nécessité d'améliorer les pratiques agricoles dans des zones déjà irriguées et la nécessité de faire adopter des pratiques agricoles améliorées en même temps que les nouveaux plans d'irrigation.

En ce qui concerne l'Iran, un certain nombre d'activités contribuant au développement de l'agriculture ont été énumérées, notamment la création d'un laboratoire des sols et des eaux, de stations expérimentales pour l'irrigation, la restauration des sols, la mécanisation, les cultures et les élevages. D'autres recherches sont entreprises sur les conditions de l'agriculture aussi bien en milieu sec qu'en milieu irrigué. Des centres de formation pour les questions de sols et d'eau ont été organisés pour les ingénieurs agronomes. On a signalé que des fermes modèles de différentes catégories fonctionnent et l'on pense à élargir leurs activités pour mettre les services de ces fermes à la disposition des agriculteurs, spécialement en ce qui concerne l'irrigation. L'érosion du sol causée par la disparition de la végétation dans les terrains secs est considérée comme un problème des plus pressants. On a suggéré de réduire le surpâturage en organisant des exploitations agricoles capables de pratiquer la culture et l'élevage.

En Iran, il a été jugé indispensable de créer un Centre de planification et de développement de l'agriculture, un Institut pour la restauration des sols, d'organiser des cours intensifs pour les dirigeants de la planification agricole et de préparer les manuels indispensables sur la planification et le développement de l'agriculture.

Dans la République arabe unie, l'accent a été mis sur le problème commun de la conservation du sol et de l'eau et une description a été faite d'un certain nombre de zones qui ont à résoudre des problèmes de déplacements de sables, de surpâturage, de salinité et d'utilisation inefficace de disponibilités en eau limitées. Pour combattre ces problèmes, le pays a recours aux mesures suivantes: lutte contre le ruissellement par épandage d'eau, cultures suivant les courbes de niveau, cultures en bandes. Diverses espèces de plantes indigènes et de plantes améliorées résistantes à la sécheresse ont été utilisées expérimentalement avec succès. On a signalé la création dans la région syrienne d'une station de recherche sur l'agriculture en milieu sec. Les progrès accomplis dans l'exploitation des eaux superficielles et des eaux souterraines ont été signalés et l'on espère que la FAO pourra aider à étudier les possibilités d'intensifier considérablement l'exploitation des eaux souterraines. La réforme agraire, qui soulève certes des problèmes mais qui peut être très fructueuse, a été considérée comme un facteur clef du développement agricole. On a dit que ces problèmes méritent de retenir pleinement l'attention des pays et de la FAO. On a suggéré de créer un groupe de travail régional de la planification et du développement de l'agriculture.

Au Pakistan, le développement de l'agriculture est considéré comme ayant la plus grande importance et l'on estime qu'il faut attaquer, aussi bien à l'échelon national qu'à l'échelon international, les problèmes de l'utilisation des eaux, de l'irrigation, de la saturation du sol par l'eau et de la salinité. L'indifférence aux systèmes de cultures et aux pratiques culturales appropriés a été signalée comme l'un des principaux facteurs de la perte de terrains par saturation par l'eau et les sels. Dans la région du barrage Ghulam Mohammad, qui compte environ 120 000 hectares, la culture du paddy a été interdite sur les terres irriguées en permanence et remplacée par d'autres cultures, pour éviter que le sol ne se sature d'eau et de sels. L'Iran a approuvé la constitution d'un groupe de travail régional et la création d'un centre destiné à communiquer aux fonctionnaires des gouvernements des informations concernant l'utilisation des terres et des eaux, les systèmes de culture et la coordination des programmes en fonction des considérations économiques.

En Irak, les services de vulgarisation, dans leurs activités touchant au développement agricole, ont largement utilisé des parcelles de démonstration situées dans les exploitations elles-mêmes. Il a été signalé que de nombreuses pratiques favorables font maintenant l'objet de démonstrations. Des améliorations très encourageantes des rendements ont été obtenues, grâce surtout à un bon drainage, dans la restauration des terres salines saturées d'eau. L'importance du drainage pour empêcher des pertes nouvelles a été également soulignée.

Au Soudan, bien que les services de vulgarisation et d'enseignement aient été des plus utiles pour améliorer la gestion des exploitations et la production agricole, on prévoit que les progrès seront lents. C'est pourquoi on a adopté des mesures législatives visant à réglementer et à contrôler l'utilisation des eaux d'irrigation et des terres irrigables. Il a été créé un Office consultatif de l'utilisation des terres et de la mise en valeur des eaux rurales qui donnera des conseils sur la culture en milieu sec. Le Ministère de l'agriculture étend les activités des stations expérimentales et la Banque de l'agriculture fournit des crédits aux agriculteurs.

Le délégué du Liban a déclaré que fort peu de travaux avaient été jusqu'ici consacrés dans la région à l'étude des problèmes économiques au niveau de l'exploitation. Il a fait remarquer que la pénurie extrême de données de base limite les études sur la gestion des exploitations agricoles et a souligné avec vigueur le fait que la situation exige des études beaucoup plus nombreuses au niveau de l'exploitation. La résolution suivante a été approuvée:

La Conférence,

Reconnaissant qu'il est possible d'accroître la production et de faciliter la conservation des ressources à l'aide de pratiques agricoles améliorées dans les zones de culture en milieu sec et irrigué, en particulier dans les conditions créées par les programmes de distribution des terres qu'ont exécutés les pays de la région,

Notant que l'on enregistre fréquemment de mauvaises récoltes et des pénuries d'aliments du bétail en raison de l'emploi de mauvaises méthodes de culture en milieu sec et d'aménagement des terrains de parcours,

Recommande aux gouvernements de s'occuper davantage d'aider à la planification agricole et à l'utilisation de méthodes rationnelles d'utilisation des terres et de production lorsqu'il s'agit d'exécuter des travaux d'irrigation et de pratiquer la culture en milieu sec; et, à cette fin, leur recommande en particulier d'organiser l'effort de recherche, expérimental et autre, qui est nécessaire pour obtenir les données de base dont on a besoin pour mettre en oeuvre les programmes de planification de la production et de la vulgarisation - entre autres programmes éducatifs - qui sont envisagés, et

Prie le Directeur général de considérer la constitution d'un groupe de travail chargé de rassembler et de diffuser des renseignements sur la planification et le développement de l'agriculture au Proche-Orient.

5. Développement de l'élevage

La Conférence a reconnu l'importance de l'élevage dans la région. L'accroissement rapide de la population et l'amélioration de son niveau de vie entraînent un accroissement de la demande de produits animaux. Malheureusement, la productivité animale reste faible et les méthodes d'élevage rudimentaires et, malgré l'efficacité croissante de la lutte contre les maladies, la production de viande, de lait et de laine reste très inférieure aux besoins de la région.

La Conférence a pris note du rapport très détaillé de la première réunion sur la production et la santé animales au Proche-Orient et a fait siennes les recommandations qui y figurent.

La Conférence a noté avec satisfaction que le projet du Fonds spécial pour la création d'un Institut de la santé animale au Proche-Orient sera probablement exécuté dans un proche avenir. Elle a estimé qu'il est nécessaire de mettre en oeuvre des projets de type analogue pour la recherche et la formation en matière de zootechnie. Les problèmes soulevés par la nutrition, la sélection, les méthodes d'élevage et l'influence du climat sur la physiologie doivent être examinés d'urgence et il a été fortement recommandé à la FAO d'aider les pays à formuler des demandes détaillées en vue de leur soumission au Fonds spécial des Nations Unies.

Le délégué de la République arabe unie a attiré l'attention sur une recommandation de la Conférence régionale de 1958 (Damas) où était soulignée la nécessité de créer un laboratoire de climatologie qui serait chargé d'effectuer des travaux de recherche sur toutes les questions posées par l'adaptation du bétail à différents milieux, en tenant compte du climat, de la nutrition, des méthodes d'élevage, du logement, etc. A cet égard, le délégué de la République arabe unie a indiqué que ce travail de recherche devrait incomber logiquement à une section de l'Institut de zootechnie du Proche-Orient que l'on envisage de créer et il a proposé d'installer cette section dans la province égyptienne de la République arabe unie.

Il est nécessaire d'améliorer l'éducation dans tous les domaines de l'élevage et à tous les échelons. On a invité la FAO à fournir à cet effet des experts et des bourses. En outre, l'attention de la Conférence a été attirée sur le projet du Fonds spécial actuellement à l'étude et visant à créer une école de vétérinaires adjoints en Ethiopie.

Les problèmes du nomade et de ses troupeaux ont été discutés. Les migrations saisonnières jouent un rôle important dans les épizooties. Ainsi, dans le cas de la récente épizootie de peste équine, il semble certain que l'infection a été largement propagée par ces migrations. On s'est rendu compte qu'on ne saurait limiter ces dernières, mais on a invité les pays à examiner s'il serait possible d'immuniser les troupeaux contre les maladies qui sévissent dans la région avant de les autoriser à traverser les frontières. Au Soudan, tous les troupeaux nomades sont vaccinés gratuitement contre la peste bovine à leur entrée dans ce pays, et cette mesure est efficace et bien accueillie. Il a été recommandé que le Comité FAO/OIE de la santé animale au Proche-Orient accorde son attention à ce problème.

La Conférence a reconnu que la dégradation des terrains de parcours était le problème le plus complexe et le plus urgent à résoudre dans le domaine de l'élevage. Il faut mettre fin au cycle infernal de la surcharge des pâturages, de leur dégradation et de l'érosion du sol. La Conférence a recommandé l'application de mesures de restauration applicables à ces terrains de parcours. Il a été proposé qu'une ou plusieurs stations consacrées à l'étude de ces problèmes soient organisées à titre de sections de l'Institut de zootechnie au Proche-Orient, dont la création est envisagée. Le délégué de l'Afghanistan a proposé qu'une telle section soit organisée dans son pays.

Dans les régions de pâturage excessif, il faut entreprendre, en améliorant la commercialisation et le traitement, la réduction des effectifs du cheptel (qui ont augmenté grâce aux meilleurs résultats dans la lutte contre les maladies). Il faut travailler activement à l'amélioration de la production et de la conservation des fourrages afin de limiter l'influence des périodes de sécheresse.

La Conférence a souligné la nécessité de recherches sur la production et l'utilisation, à l'intérieur de la région, des aliments concentrés dont beaucoup sont des sous-produits du traitement des céréales. Ces activités pourraient très bien être menées sous l'égide de l'Institut de zootechnie prévu. Le délégué du Pakistan a proposé que l'on organise cette section dans son pays.

Certains délégués se sont plaints que les foyers d'épizootie n'étaient pas toujours signalés. La Conférence a décidé que, même lorsqu'un diagnostic n'est pas certain, il faut signaler le foyer possible immédiatement, par télégramme, de manière à pouvoir avertir les pays voisins. Ces communications doivent être adressées normalement à l'Office international des épizooties, à Paris.

La Conférence a souligné la nécessité de renforcer les services vétérinaires dans les pays de la région, de manière que, en cas d'introduction d'une épizootie, celle-ci puisse être rapidement circonscrite et éliminée.

Un service vétérinaire inefficace représente un danger non seulement pour le pays lui-même, mais pour la région tout entière. De plus, avec l'intensification de la circulation du bétail et des produits du bétail, on peut s'attendre à voir augmenter les risques de transmission des maladies et, à moins que des précautions très sévères ne soient prises, des pertes graves dues à des maladies telles que la peste bovine, la pleuro-pneumonie des bovins et bien d'autres pourraient se produire.

L'épizootie actuelle de peste équine a causé et cause encore des pertes graves dans la région. Les disponibilités de vaccins étaient insuffisantes. La Conférence a pris note du rôle joué par le Laboratoire d'Onderstepoort et l'Institut de Razi pour satisfaire la demande très considérable de vaccins. Elle a noté avec satisfaction que des crédits avaient été fournis à la FAO par le Fonds pour imprévus du Bureau de l'assistance technique des Nations Unies afin d'aider à lutter contre l'épizootie. La Conférence, ayant été informée que ces crédits n'étaient pas suffisants pour faire face aux demandes par suite de la plus grande extension prise par la maladie, a recommandé de demander immédiatement une aide financière supplémentaire au Président du Bureau de l'Assistance technique.

La peste équine étant une maladie complètement nouvelle dans la région, il n'est pas possible de prévoir l'évaluation de l'épizootie. Il est toutefois indispensable d'organiser des centres adéquats de production de vaccins dans la région et, à cette fin, une assistance technique sous forme d'experts et de matériel représente un besoin urgent.

La Conférence, se référant à une proposition visant à affecter un vétérinaire au Bureau régional, a noté que cette recommandation avait été formulée au cours des deux précédentes réunions régionales pour le Proche-Orient et a espéré que le Directeur général serait en mesure de procéder à cette désignation dans un proche avenir.

Les résolutions suivantes ont été approuvées :

La Conférence

Ayant pris connaissance des discussions et recommandations générales de la première réunion sur la production et la santé animales au Proche-Orient,

Reconnaissant le besoin impérieux de recherches supplémentaires coordonnées et de formation en matière d'élevage, portant notamment sur la nutrition, la sélection, la climatologie et la conduite des troupeaux,

Se rendant compte de la grande influence du climat et du milieu sur l'application des programmes de sélection et de production dans la région; et

Constatant le rôle que les aliments concentrés pour le bétail, fabriqués à partir des sous-produits du traitement des céréales et d'autres résidus, pourrait jouer dans l'amélioration de la production animale,

Fait siennes les recommandations de la première réunion sur la production et la santé animales au Proche-Orient,

Recommande aux Etats Membres:

- i) de considérer la création d'un Institut de Zootechnie au Proche-Orient, organisé sur le même type que l'Institut de la santé animale au Proche-Orient,
- ii) de créer un centre climatologique qui serait une section de l'Institut,
- iii) de créer également, dans le cadre de l'Institut, une section chargée de faire des recherches sur l'utilisation du lait et des sous-produits du traitement des aliments en tant qu'aliments concentrés pour les animaux et la volaille.

Invite le Directeur général à aider les pays membres à déterminer les types de sections et leur implantation en vue de la création d'un institut de zootechnie au Proche-Orient et à mettre au point les demandes à présenter au Fonds spécial.

La Conférence

Se rendant compte des pertes importantes que les maladies font subir à l'élevage comme le montre l'épizootie actuelle de peste équine,

Recommande aux Etats Membres

- i) de renforcer les services vétérinaires nationaux afin de faciliter l'élimination immédiate des foyers de maladies infectieuses;
- ii) de signaler par télégramme aux pays voisins et à l'Office international des Epizooties à Paris, à qui il incombe de prévenir tous les pays membres, les foyers réels ou possibles, et
- iii) de contrôler soigneusement l'importation et l'exportation du bétail et des produits animaux non traités. A cet égard, il conviendrait d'assurer la vaccination gratuite des troupeaux des nomades se déplaçant d'un pays à l'autre.

Recommande au Directeur général

- i) d'affecter un vétérinaire au Bureau régional du Proche-Orient pour aider à coordonner entre les pays les mesures prises en matière de santé animale,
- ii) d'organiser en 1961 une réunion du Comité FAO/OIE du Groupe de travail sur la santé et la production animales au Proche-Orient;

Invite le Directeur général à étudier les possibilités d'obtenir d'autres fonds de secours pour aider les pays de la région à lutter contre les épidémies récentes de peste équine. 1/

La Conférence

Considérant l'importance de la production ovine dans tous les pays du Proche-Orient et le fait que l'utilisation des pâturages naturels est un moyen pratique et économique d'entreprendre cette activité,

Remarquant la détérioration progressive et la stérilité croissante de ces terrains de parcours dues au surpâturage et à l'arrachage des plantes ligneuses utilisées comme combustible, et la réduction graduelle des superficies consacrées au pâturage par suite de l'extension des cultures en milieu sec,

Recommande aux Etats Membres

- i) de prendre toutes les mesures nécessaires pour arrêter l'empiètement des cultures en milieu sec sur les pâturages et pour encourager l'utilisation d'autres combustibles pour réduire la destruction des plantes ligneuses, et
- ii) que, en cas de création de l'Institut de zootechnie au Proche-Orient, une section au moins de cet Institut soit chargée des recherches et de la formation pour les problèmes touchant à la conduite de l'élevage sur ces terrains et à l'utilisation la plus efficace de ces superficies;

Invite le Directeur général

- i) à étudier la possibilité de mettre à la disposition des gouvernements les services de botanistes et d'écologistes pour établir l'inventaire des espèces fourragères intéressantes;
- ii) à aider les gouvernements, au moyen des fonds dont il pourra disposer, à mettre en pratique les programmes de régénération des pâturages dans les pays de la région; et
- iii) à demander au Comité de la production animale du Groupe de travail de la production et de la santé animales au Proche-Orient de considérer les problèmes de l'amélioration des terrains de parcours et des pâturages et d'étudier les moyens de les résoudre.

1/ En suite à cette recommandation, une somme supplémentaire de 75 000 dollars, prélevée sur le fonds pour imprévus des Nations Unies, a été ultérieurement mise à la disposition de la FAO pour la lutte contre la peste équine.

6. Situation des industries de la pêche dans la Région et le rôle qu'elles pourraient jouer dans l'amélioration de la nutrition et des niveaux de vie

La Conférence a souligné qu'il faut accroître l'approvisionnement en poisson pour faire face à la demande croissante de protéines animales au Proche-Orient. Les délégués ont reconnu que les pêches ne sont pas encore mises en valeur dans de nombreux pays de la région et qu'il faut disposer d'administrations des pêches compétentes dotées de pouvoirs suffisants et d'un personnel qualifié si l'on veut mener de front et avec cohésion l'intensification des activités sur les plans de la capture, de la conservation du poisson, de l'organisation du marketing et de la recherche sur ce dernier et coordonner ces activités avec celles entreprises dans d'autres domaines tels que l'utilisation des terres et des eaux, les transports et le crédit. La Conférence a demandé avec instance que les pouvoirs publics créent des départements des pêches ou les renforcent.

Tout en se félicitant de l'aide fournie par la FAO pour la mise en route d'un projet relatif aux statistiques des pêches dans la province égyptienne de la République Arabe Unie, la Conférence a estimé qu'il serait bon de multiplier dans l'ensemble de la région les projets de ce genre afin d'obtenir les renseignements statistiques précis sans lesquels on ne saurait planifier le développement des pêches.

La Conférence a noté que plusieurs pays se partagent les ressources en poisson des eaux qui leur sont communes, telles que celles de la Mer Rouge, du Sud-Est de la Méditerranée, du Nord-Ouest de l'Océan Indien, du Golfe Persique, du Nil, du Tigre et de l'Euphrate, et que tant la capture et l'utilisation du poisson que l'administration des pêches dans ces eaux leur posent des problèmes analogues. Aussi a-t-on indiqué qu'il serait nécessaire de convoquer une réunion régionale de hauts fonctionnaires des Etats Membres pour examiner les renseignements disponibles sur les pêches de la région et formuler des conclusions sur les moyens de les développer.

La Conférence a reconnu que les pêches intérieures contribuent de façon importante à la production de poisson de plusieurs pays du Proche-Orient et a indiqué qu'il faudrait organiser, on temps voulu, avec l'aide de la FAO, un centre de perfectionnement sur la pisciculture et l'exploitation des pêches intérieures de la région.

La Conférence s'est félicitée des moyens dont le Pakistan dispose pour la formation et l'établissement des programmes en matière tant de pêches maritimes et intérieures que de technologie des pêches et a suggéré que d'autres pays de la région fassent appel à ces moyens lorsque cela est possible pour former des spécialistes.

La Conférence a également reconnu qu'il serait bon que les Etats Membres de la région échangent des renseignements, des moyens et du personnel pour faciliter le développement des pêches. La Conférence a adopté les résolutions suivantes :

La Conférence

Considérant

- i. que divers pays de la région partagent des ressources alimentaires aquatiques, notamment dans le sud-est de la Méditerranée, la Mer Rouge, le nord-ouest de l'Océan Indien, le Golfe Persique, le bassin du Nil et celui du Tigre et de l'Euphrate, et
- ii. que les pays de la région ont à résoudre des problèmes analogues de production, de traitement, de commercialisation et d'administration dans le domaine des pêches, et

Reconnaissant

- i. qu'une action concertée des gouvernements à l'égard du développement des pêches est pour ces raisons particulièrement souhaitable, et
- ii. que, pour une telle action, on aurait nettement intérêt, au stade actuel, à donner aux pays de la région l'occasion de procéder à des consultations et à des échanges de vues sur les problèmes des pêches;

Demande au Directeur général d'examiner s'il serait possible de convoquer en temps opportun une réunion régionale sur les pêches à laquelle participeraient les hauts fonctionnaires et les spécialistes des pays du Proche-Orient.

La Conférence

Considérant la nécessité de disposer de renseignements statistiques pour planifier le développement des pêches, et

Notant les efforts déployés par des pays tels que la République arabe unie et le Pakistan pour rassembler des statistiques des pêches,

Recommande aux Etats Membres de la région d'accomplir des efforts analogues et de les intensifier avec l'aide de la FAO.

La Conférence

Considérant

- i. la contribution que les mers, les grands bassins fluviaux et les mers intérieures de la région pourraient apporter au revenu national et aux disponibilités en protéines alimentaires;
- ii. le fait que la mise en valeur des pêches en est encore à sa phase initiale dans nombre de pays de la région, et
- iii. les tâches lourdes et complexes à exécuter pour bien orienter et réaliser les programmes de développement des pêches;

Recommande aux Etats Membres de prendre d'urgence des mesures efficaces pour créer des services d'administration des pêches ou les renforcer;

Recommande au Directeur général d'organiser, dès que possible et dans un lieu approprié de la région, un centre de perfectionnement sur la pisciculture et l'exploitation des pêches intérieures afin d'aider les Etats Membres à former le personnel nécessaire pour développer les pêches intérieures.

La Conférence

Prenant acte avec satisfaction de l'offre des moyens dont dispose le Pakistan pour la formation en matière tant de pêches maritimes et intérieures que de technologie des pêches;

Recommande aux Etats Membres de la région d'avoir recours à ces moyens pour la formation de leurs spécialistes des pêches, et

Recommande aux Etats Membres d'échanger des renseignements, des moyens et du personnel pour faire progresser le développement des pêches.

7. Situation des forêts et des industries forestières dans la région et le rôle qu'elles pourraient jouer dans le développement économique

La Conférence a pris note de la situation actuelle des forêts et des industries forestières dans la région et s'inquiète de constater que cette situation laisse à désirer. Le Proche-Orient est la région où les forêts occupent, en pourcentage, le moins de place; la consommation de bois par habitant y est la plus faible du monde et, du fait de l'absence ou de la pénurie de personnel technique, il est même impossible d'aménager rationnellement les forêts existantes. La Conférence constate avec satisfaction que l'on s'est occupé activement de créer des instituts de formation et souligne la nécessité de maintenir et de développer ces derniers. Elle se déclare particulièrement satisfaite de l'ouverture de l'Ecole de brigadiers-forestiers du Proche-Orient à Lattaquié et espère que l'on fera pleinement usage des moyens qu'offre cette école où l'enseignement est donné en arabe.

La Conférence souligne également qu'il importe d'effectuer des inventaires forestiers, de délimiter la propriété et de déterminer les droits y relatifs et enfin de réglementer les droits d'usage. Elle recommande que les pays tirent le parti maximum de leurs ressources forestières, sans perdre de vue que l'exploitation de ces dernières ne doit pas mener à la destruction des forêts ou des terres forestières.

La Conférence recommande d'introduire des espèces à croissance rapide dans les régions où les forêts naturelles ont disparu ou sont insuffisantes. La Conférence souligne la dualité du rôle de la forêt, qui est à la fois de produire et de protéger, et recommande que l'on diffuse dans tous les secteurs de la population des renseignements qui la fassent connaître, notamment à l'aide de démonstrations, ceci afin que le grand public prenne conscience du phénomène forestier. On a noté l'importance des forêts comme source d'emploi et de revenus et, partant, la contribution qu'elles peuvent apporter à la solution des problèmes sociaux et on a discuté leur rôle dans la conservation des eaux, la prévention de l'érosion, l'amélioration des terrains de parcours, etc.

La Conférence se déclare fermement convaincue que la technique et la science modernes peuvent beaucoup contribuer à la solution des problèmes forestiers de la région et par conséquent invite instamment les Etats Membres à tout mettre en oeuvre pour améliorer la situation actuelle grâce à ces informations. La résolution suivante a été approuvée:

La Conférence

Constatant qu'il existe un très petit nombre de forêts au Proche-Orient, que la consommation de bois est actuellement faible dans cette région et que la demande de bois de tous types augmente inévitablement du fait du rapide accroissement de la population et de l'amélioration des niveaux de vie,

Recommande aux Etats Membres

- i. de prendre des mesures visant à la fois à conserver et à développer les ressources forestières existantes;
- ii. d'effectuer des travaux de boisement afin de suppléer les forêts naturelles;
- iii. de créer des services forestiers appropriés;
- iv. de mettre en oeuvre les plans d'aménagement qui sont indispensables pour utiliser rationnellement les ressources forestières dans le cadre général du développement agricole, économique et social;
- v. de créer ou de développer des moyens d'enseignement supérieur en matière de foresterie et de recherche dans la région, et
- vi. d'utiliser les moyens de formation dont dispose le Pakistan, en les étoffant éventuellement avec l'aide de la FAO et du Fonds spécial des Nations Unies, de façon à permettre à des stagiaires d'autres pays de la région d'acquérir une formation et d'effectuer des travaux de recherche.

Recommande aux Etats Membres que tous les pays de langue arabe tirent parti des facilités offertes par l'Ecole des brigadiers-forestiers du Proche-Orient située à Lattaquié, éventuellement en prévoyant l'envoi de boursiers à cette école dans le cadre de leurs programmes d'assistance technique.

EXAMEN DES ACTIVITES DETERMINEES DE LA FAO QUI APPELLENT DES
INSTRUCTIONS DE LA CONFERENCE OU UNE ACTION DES GOUVERNEMENTS

1. Campagne mondiale contre la faim

La Conférence a été saisie de cette importante question tant par le Directeur général dans son allocution d'ouverture que par le Représentant régional pour le Proche-Orient lors de l'examen du point de l'ordre du jour dont elle faisait l'objet.

Le Directeur général a souligné que la Campagne mondiale contre la faim n'entend remplacer aucun des programmes que l'on exécute actuellement pour améliorer les disponibilités alimentaires et la nutrition. Elle a pour but de compléter et de consolider les programmes que les gouvernements et les institutions internationales ont déjà mis en route, et de créer un "climat" plus favorable de façon que ces programmes puissent être exécutés avec une efficacité accrue.

Depuis que la Conférence, à sa dixième session, a autorisé le lancement de la Campagne, la FAO a pris une série de mesures préliminaires afin d'éveiller l'intérêt du public à l'aide des organisations gouvernementales et non gouvernementales et de mettre sur pied le dispositif nécessaire pour faire démarrer la Campagne et la mener à bien.

La Campagne a été officiellement lancée au Siège central de la FAO le 1er juillet et les délégués ont signalé que des cérémonies spéciales ont eu lieu à une date voisine dans un certain nombre de pays du Proche-Orient.

On a noté que plusieurs gouvernements de la région ont déjà préparé un programme national de développement et que les autres gouvernements sont en train, si cela n'est déjà fait, d'accomplir cette tâche indispensable. Dans la mesure où ils élèvent le niveau de vie des populations, de tels programmes contribuent beaucoup à la lutte contre la faim. Comme l'a dit le délégué du Pakistan, "dans le cadre de l'intensification de ses activités, le Pakistan a mis au point un programme qui va au coeur de toutes les insuffisances actuelles et sera exécuté en coopération avec toutes les institutions internationales qui sont disposées à lui prêter leur aide". Des délégués d'autres pays de la région ont exprimé des points de vue analogues.

La Campagne contre la faim fournira un excellent moyen de centraliser les activités qui seront entreprises en sus des programmes de développement déjà appliqués sur le plan national et international.

On a reconnu que l'on aiderait beaucoup les pays à réaliser les objectifs qu'ils se sont fixés en coordonnant ces programmes nationaux, lorsque cela est nécessaire ou souhaitable, à l'échelon régional ou international.

Sur le plan international, la FAO, en collaboration avec d'autres organisations internationales, assumera la tâche de direction et de coordination. Sur le plan national, ce sont les gouvernements, les organisations privées, les fondations, les groupements confessionnels ou autres et les hommes et femmes de bonne volonté qui agiront.

La Conférence est convenue qu'il appartient aux Comités nationaux de la Campagne d'organiser et de coordonner ces activités nationales.

Les délégués de plusieurs pays ont fait savoir à la Conférence que de tels Comités avaient déjà été créés ou étaient en voie de création. D'autres pays envisagent sérieusement d'en établir à leur tour. Plusieurs des pays ont déjà versé une contribution financière au Fonds général de dépôt de la Campagne.

La Conférence a estimé que les trois principaux types d'activités prévues pour la Campagne - (a) information et éducation, (b) recherche et (c) projets d'action à court terme et à long terme - fournissaient amplement l'occasion à chaque pays de mettre en route les actions qu'il jugeait les plus importantes en tenant compte des problèmes et des possibilités qui lui sont propres. A cet égard, la Conférence a souligné que, dans l'exécution de la Campagne, on accorderait toute l'attention nécessaire aux programmes destinés à améliorer l'utilisation des terres et des autres ressources, tels que les programmes portant sur l'irrigation, la culture en milieu sec, l'emploi des engrais et des semences améliorées. Une importance spéciale a également été attachée à la nécessité d'améliorer l'élevage et la santé animale dans la région et d'utiliser avec plus d'efficacité les ressources en poissons disponibles afin d'augmenter la quantité de protéines consommées par la population.

Il a été noté que les projets exécutés au titre de la Campagne ne devraient pas se limiter à ceux qui intéressent directement la production de denrées alimentaires. On a rappelé la possibilité de faire figurer parmi les projets nationaux de la Campagne des programmes d'amélioration des forêts ainsi que des projets destinés à renforcer le cadre institutionnel, notamment la vulgarisation et les questions d'organisation.

La Conférence s'est rendu compte que la plus grande partie des fonds régionaux pour l'exécution de projets d'action dans le cadre de la Campagne mondiale contre la faim devraient être recueillis à l'échelon national, étant donné qu'aucune contribution volontaire sur le plan international ne pourrait jamais suffire à satisfaire les vastes besoins qui existent dans le monde. Il incombera à chaque Comité national d'organiser et de contrôler la collecte des fonds dans le pays et de choisir la meilleure façon d'utiliser les sommes recueillies. La publication de la Campagne mondiale contre la faim, intitulée "Choix de projets d'action nationaux", peut être utilisée pour adopter des projets qui auront des conséquences importantes.

Il a été jugé hautement souhaitable que les pays adoptent certaines mesures pour encourager et maintenir un intérêt toujours plus vif pour

la Campagne. On pense y parvenir au moyen de brochures, d'affiches, d'émissions spéciales de timbres-poste et d'entêtes spéciales pour la correspondance officielle.

La résolution suivante a été approuvée:

La Conférence

Rappelant La résolution de la quatrième Conférence régionale de la FAO qui a accueilli avec satisfaction la proposition tendant à lancer une Campagne mondiale contre la faim,

Notant le nombre des hommes qui aujourd'hui encore souffrent de la faim, aussi bien que de sous-nutrition ou de malnutrition et l'aggravation incessante de la situation du fait de l'accroissement démographique rapide, notamment dans les pays en cours de développement, et

Notant que la Conférence de la FAO, à sa dixième session, a autorisé, par la résolution 13/59, avec l'appui unanime de tous les Etats Membres, la Campagne mondiale contre la faim, dont la direction et la coordination générale étaient confiées à la FAO,

Considérant que dans la région du Proche-Orient, le taux d'expansion de la production agricole est très en retard par rapport aux besoins de la population qui s'accroît rapidement et que, en conséquence, la Campagne appelle une attention et un soutien particuliers,

Recommande aux Etats Membres

- i. de constituer, s'ils ne l'ont pas encore fait, des Comités nationaux de la Campagne chargés d'étudier et de soutenir l'action sur le plan national,
- ii. de considérer la possibilité de participer, sous la forme qui leur paraîtra la plus appropriée, aux dépenses générales qui incombent à l'Organisation du fait de la Campagne et qui sont indispensables pour exécuter celle-ci aussi bien à l'échelon national qu'à l'échelon international;
- iii. d'établir des programmes nationaux coordonnés à l'échelon régional ou international,
- iv. que, afin de faire connaître la Campagne mondiale contre la faim, ils fassent traduire dans leur langue cette expression en une devise appropriée qui sera reproduite sur tous les types de correspondance officielle qui s'y prêteront, et
- v. que les gouvernements des pays représentés à la Conférence autorisent l'émission de timbres-poste spéciaux pour la Campagne.

2. Recensement mondial de l'agriculture

La Conférence se félicite de la participation accrue des Etats Membres de la région au Recensement mondial de l'agriculture de 1960 et de l'aide que la FAO a fournie par l'intermédiaire de ses experts, du Centre de perfectionnement sur les recensements agricoles, qui s'est tenu à Damas du 21 mai au 30 juillet 1959, du Bureau régional et de publications sur le recensement, les enquêtes et le traitement des données. La Conférence note que cette participation plus nombreuse est due en particulier au fait que l'on a assoupli le programme du recensement mondial de 1960 en l'adaptant aux conditions locales et à l'importance donnée dans le rassemblement des données au rôle du sondage qui peut même remplacer l'énumération complète lorsqu'on manque des ressources et des moyens pour réaliser cette dernière.

La Conférence a noté que les participants au Centre de perfectionnement du Proche-Orient sur les recensements agricoles ont pris part activement aux programmes de recensement dans leurs pays respectifs.

La Conférence a également mis l'accent sur les nombreux problèmes que doivent résoudre la plupart des pays qui participent au programme de recensement de 1960 et sur les difficultés qui empêchent quelques autres Etats Membres d'y prendre part. La Conférence reconnaît la nécessité d'évaluer les plans et les méthodes de recensement adoptés par les Etats Membres et les problèmes avec lesquels tous les pays de la région sont aux prises. Elle invite instamment la FAO à effectuer, lorsque cela sera possible, une étude sur les plans et les problèmes de recensement dans la région et à formuler des recommandations à cette fin.

On a souligné qu'il était urgent de familiariser le personnel national avec les méthodes générales de traitement des données et la Conférence recommande avec instance que l'on mette en oeuvre aussitôt que possible les résolutions de la quatrième Conférence régionale pour le Proche-Orient et de la dixième Conférence de la FAO demandant que l'on organise un Centre régional de perfectionnement sur le traitement des données. La délégation du Liban a rappelé à la Conférence que ce pays était toujours disposé à offrir son hospitalité au centre et que le Gouvernement libanais fournirait toutes les installations nécessaires.

La Conférence se félicite des efforts accomplis par le Directeur général pour mettre au point un projet de dépouillement centralisé des recensements agricoles à l'aide d'un équipement électronique et accueille avec satisfaction l'initiative prise à cet égard par le Gouvernement de la République arabe unie, l'Institut central italien de statistique, la FAO et d'autres organisations internationales intéressées. La Conférence a souligné le caractère inédit et exploratoire du projet de dépouillement du recensement agricole de la province égyptienne à l'aide d'un équipement électronique et invite instamment le Directeur général à organiser un programme de formation dans le cadre de ce projet afin de familiariser le personnel des Etats Membres avec l'utilisation de l'équipement électronique moderne - et tout le parti qu'on peut en tirer - dans le traitement des données fournies par les recensements et les enquêtes. La résolution suivante a été approuvée :

La Conférence

Constatant les difficultés qu'éprouvent certains Etats Membres à mettre au point et à exécuter leurs recensements agricoles ou à dépouiller les résultats du recensement, en raison du manque de fonds et de personnel qualifié ou d'autres facteurs, difficultés qui empêchent certains pays de participer au programme de la FAO pour le recensement mondial de 1960 ou retardent le dépouillement et la publication des résultats du recensement,

Considérant :

- i) que les Etats Membres de la région ont participé en plus grand nombre au programme du recensement mondial de 1960 qu'au programme de 1950;
- ii) que la FAO, en collaboration avec le gouvernement de la République arabe unie et l'Institut central italien de statistique, a pris l'initiative du projet de dépouillement centralisé du recensement agricole de la province égyptienne à l'aide d'un équipement électronique, et
- iii) que ce projet revêt une importance internationale et présente un caractère inédit et exploratoire,

Se félicitant du concours que la FAO a prêté, par l'intermédiaire de ses experts sur le terrain, du Bureau régional pour le Proche-Orient, du Centre de perfectionnement du Proche-Orient sur les recensements agricoles et de la réunion sur le recensement au Proche-Orient, pour adapter le programme mondial de 1960 aux besoins propres à la région, et se félicitant également de l'aide que la FAO a fournie par l'intermédiaire de ses publications qui permettent de diffuser des renseignements d'ordre technique et pratique sur la préparation et l'exécution des recensements et des enquêtes agricoles et sur les méthodes de traitement des données,

Recommande aux Etats Membres

- i) que ceux d'entre eux qui n'ont pas encore participé au programme de recensement mondial de 1960 mettent tout en oeuvre pour exécuter un recensement agricole en tirant pleinement parti de la souplesse du programme de la FAO et du fait qu'il est adapté à la région ainsi que de l'assistance technique fournie par la FAO dans ce domaine, et
- ii) de tirer parti de l'occasion unique fournie par le projet de dépouillement centralisé du recensement agricole de la province égyptienne de la République arabe unie à l'aide d'un équipement électronique pour spécialiser le personnel national dans l'emploi de cet équipement en organisant des programmes de formation dans le cadre de ce projet;

Recommande au Directeur général

- i) de faire tenir aussitôt que possible le Centre de perfectionnement pour le Proche-Orient sur les méthodes de traitement des données dont l'organisation a été recommandée par la quatrième Conférence régionale, la dixième session de la Conférence de la FAO et la réunion sur le recensement au Proche-Orient, et
- ii) que l'on effectue une étude sur les plans et les méthodes de recensement utilisées dans les pays de la région qui participent au programme de la FAO pour le recensement mondial de 1960 et sur les difficultés que rencontrent tant ces pays que ceux qui ne prennent pas part au programme, afin de formuler des recommandations en vue d'obtenir une participation plus étendue aux futurs programmes de recensement et d'améliorer les méthodes de recensement actuelles,

Invite le Directeur général à examiner la possibilité de confier cette étude à des experts en matière de recensement.

3. Perfectionnement des statistiques agricoles courantes

La Conférence a noté qu'il était très important d'améliorer les données sur la production agricole courante, les rendements et la superficie de diverses cultures, les prix et les revenus, l'emploi en agriculture, la consommation d'engrais, les coûts de production, etc. Elle souligne qu'il faut utiliser les méthodes statistiques pour mettre au point les dispositifs utilisés dans l'expérimentation agricole et en étudier les résultats. On a jugé qu'il était indispensable de disposer de données précises sur tous les aspects de la recherche et de l'expérimentation agricole pour la planification du développement et l'élaboration de la politique agricole. La Conférence se félicite des progrès que la province méridionale de la République arabe unie a réalisés à cet égard avec l'aide de la FAO.

On a examiné les problèmes que rencontrent les Etats Membres dans l'effort qu'ils accomplissent pour améliorer leurs services statistiques et la qualité des données; on peut citer à cet égard le manque de fonds, la pénurie de personnel qualifié, les particularités des populations nomades, les effets des intempéries, l'insuffisance de moyens de transport et tous les autres problèmes particuliers qui découlent de la situation sociale et économique des pays de la région.

Tout en se félicitant de l'aide déjà fournie par la FAO et son Bureau régional dans ce domaine, la Conférence demande avec instance que l'on nomme si possible un statisticien régional adjoint et un spécialiste régional de la biométrie en leur assurant des crédits suffisants pour couvrir leurs frais de déplacement.

La Conférence souligne que le besoin d'une aide accrue se fait particulièrement sentir dans les domaines des prix et des revenus agricoles et des statistiques de l'élevage et des produits dérivés et recommande que l'on organise dans la région des centres de perfectionnement et des séminaires sur ces questions. La Conférence note également que certains Etats Membres ont besoin d'une assistance à l'égard du matériel de campagne et de dépouillement des données, lequel devrait être autant que possible fourni par la FAO.

En examinant comment on pourrait accélérer le développement de l'organisation statistique dans la région, la Conférence a attaché une importance particulière à la création d'un Institut régional de formation et de recherche en matière de statistique agricole pour lequel il faudrait, si possible, obtenir l'aide du Fonds spécial pour le développement économique. La Conférence est d'avis qu'un tel Institut est indispensable pour former des spécialistes nationaux de la méthodologie statistique et des techniques utilisées sur le terrain et recommande que le Directeur général aide les Etats Membres à mettre au point une proposition à soumettre au Fonds spécial, afin de créer cet Institut. La Conférence recommande en outre que le Directeur général attire l'attention des dirigeants du Fonds sur l'importance de soutenir les projets relatifs aux statistiques agricoles.

La Conférence s'est félicité des publications statistiques de la FAO, mais a souligné qu'il fallait être mieux documenté sur la nature des données publiées ainsi que sur les concepts et les méthodes - notamment celles appliquées sur le terrain - qui sont utilisés pour les rassembler. On a insisté sur l'intérêt que présentent ces renseignements, du point de vue de la comparabilité internationale des données, tant pour leurs utilisateurs en général que pour les services statistiques nationaux désireux d'améliorer leurs propres techniques.

Les résolutions suivantes ont été approuvées:

La Conférence

Reconnaissant qu'il faut perfectionner les statistiques agricoles courantes sous tous leurs aspects et qu'il importe d'assurer la comparabilité internationale des séries statistiques qui apparaissent côte à côte dans les publications périodiques de la FAO,

Prend note des explications fournies dans les notes infra-paginales et les annexes de ces publications, et de leur brièveté due au manque de place,

Se rendant compte que les données statistiques sont plus utiles aux divers pays si ceux-ci sont mieux documentés sur les concepts, les méthodes, la portée des données et les techniques utilisées pour rassembler et établir les séries publiées,

Recommande au Directeur général

- i. de faire publier par la FAO un recueil explicatif de ses publications statistiques périodiques qui donnerait des indications plus complètes sur les séries statistiques, les concepts, les définitions, les méthodes, la portée des données et la périodicité de leur rassemblement et enfin sur les sources utilisées pour établir les séries statistiques nationales publiées par la FAO;
- ii. de faire tenir ce recueil à jour à l'aide d'éditions révisées, et
- iii. que la publication et la révision de ce recueil statistique devienne une activité permanente du programme ordinaire de la FAO

La Conférence

Reconnaissant que

- i. les statistiques agricoles courantes telles que celles relatives à la production, aux prix, aux coûts, au commerce, à l'emploi en agriculture, etc., sont indispensables pour planifier le développement de l'agriculture et formuler une politique économique et agricole;
- ii. les techniques statistiques appliquées aux dispositifs expérimentaux utilisés en agriculture et à l'analyse de leurs résultats sont utiles notamment pour améliorer les techniques agricoles et lutter contre les fléaux et les maladies;
- iii. le perfectionnement des statistiques agricoles courantes dans les pays du Proche-Orient est gêné par le manque de personnel qualifié à tous les échelons et par l'insuffisance des travaux de recherche sur les techniques, les définitions et les méthodes applicables sur le terrain qui pourraient être adaptées aux conditions agricoles et sociales propres à la région;

Prenant note des recommandations formulées par la Conférence de la FAO à sa dixième session, par la réunion sur le recensement au Proche-Orient, et par le Comité ad hoc de statisticiens, pour que l'on

- (a) organise un centre de perfectionnement et un cycle d'études régionaux sur les statistiques de l'élevage et des produits dérivés,
- (b) tienne un centre régional de perfectionnement sur les statistiques des prix et des revenus agricoles,
- (c) désigne un spécialiste régional de la biométrie chargé d'aider les Etats Membres à appliquer les techniques statistiques à l'expérimentation agricole, et

- (d) crée un Institut régional permanent de recherche et de formation en matière de statistiques agricoles;

Invite le Directeur général

- i. à considérer l'organisation d'un Centre régional de perfectionnement sur les statistiques des prix et des revenus agricoles ainsi qu'un Centre de perfectionnement et un cycle d'études sur les statistiques de l'élevage et des produits dérivés durant ces trois prochaines années,
- ii. à prévoir, dans le budget de 1962/63, les crédits nécessaires pour recruter au titre du programme ordinaire de la FAO, un spécialiste régional de la biométrie pour le Proche-Orient,
- iii. à accorder une priorité élevée à la création d'un Institut régional de recherche et de formation en matière de statistiques agricoles pour le Proche-Orient; à aider, en consultation avec les Etats Membres, à l'élaboration d'une proposition à soumettre dans ce sens au Fonds spécial des Nations Unies et à entamer, aussitôt que possible, des négociations avec les gouvernements pour mettre au point la proposition définitive à soumettre à ce Fonds;
- iv. à attirer l'attention du Fonds sur l'importance du perfectionnement des statistiques agricoles dans les Etats Membres, lesquelles sont indispensables au développement de l'agriculture en général et aux projets d'investissements en particulier, et sur la nécessité d'obtenir l'appui du Fonds spécial pour les projets qui lui sont soumis dans le domaine des statistiques agricoles.

4. L'accroissement de la production par l'emploi des engrais

La Conférence a été informée que, en relation avec la Campagne mondiale contre la faim, l'industrie mondiale des engrais fournissait à la FAO des crédits pour permettre d'étudier les besoins potentiels en engrais des pays moins développés et aider les divers gouvernements à exécuter des programmes visant à la distribution et l'application efficaces des engrais.

La Conférence a pris acte du rôle important que les engrais pourraient jouer dans le relèvement de la production agricole non seulement sur les terres déjà cultivées, mais également sur les terres que l'irrigation permet de mettre maintenant en culture. Dans la plupart des pays du Proche-Orient, les engrais sont encore l'un des moyens les moins employés pour accroître la production.

Plusieurs délégués ont déclaré que leurs pays, qui portent un intérêt spécial à cette question, organisent des démonstrations et des recherches expérimentales et ils ont signalé que de fortes augmentations de la production et des revenus avaient été obtenues.

La Conférence a approuvé à l'unanimité le programme des engrais qui était proposé. Des délégués ont appelé l'attention sur le fait que, pour que l'effet des engrais atteigne son efficacité maximum, il faut combiner leur emploi avec une utilisation rationnelle des disponibilités en eau, des rotations favorables, l'emploi d'engrais verts et d'engrais animaux, de semences de bonne qualité et d'autres pratiques perfectionnées en matière de culture et de gestion des exploitations. En même temps, il est indispensable de tenir dûment compte des moyens à utiliser pour éliminer les obstacles d'ordre économique et institutionnel à l'utilisation des engrais tels que l'absence de crédit, de moyens suffisants de distribution et de transport, le faible niveau et l'instabilité des prix agricoles, le degré d'instruction des agriculteurs. La Conférence a considéré la nécessité d'organiser un Groupe de travail des engrais, chargé d'étudier les problèmes d'ordre technique, économique et institutionnel que soulève l'utilisation des engrais.

Il a été bien compris que les pays devraient faire eux-mêmes l'effort majeur afin d'obtenir des résultats rapides et tangibles. C'est pourquoi la Conférence a recommandé de créer dans les pays des groupes consultatifs des engrais relevant des Comités nationaux de la Campagne mondiale contre la faim et chargés de proposer à leurs gouvernements des programmes d'action et d'aider à exécuter les activités nationales.

Plusieurs délégués ont souligné l'importance des travaux expérimentaux à exécuter avant d'entreprendre de vastes programmes de démonstration. Les recherches expérimentales devront tenir compte de la provenance des divers aliments de la plante ainsi que du coût des engrais et des conditions climatiques et pédologiques.

La résolution suivante a été approuvée:

La Conférence

Notant le rôle important que les engrais pourraient jouer dans l'accroissement de la production agricole et le relèvement des niveaux de vie dans les pays du Moyen-Orient,

Considérant les propositions de la FAO ayant trait à un programme mondial des engrais, financé par des fonds fournis par l'industrie des engrais dans le cadre de la Campagne mondiale contre la faim,

Reconnaissant que les engrais ont le maximum d'efficacité lorsqu'ils sont utilisés en complément et en combinaison avec d'autres pratiques améliorées de culture et de gestion des exploitations et que des facteurs économiques et connexes constituent souvent de grands obstacles à l'intensification de l'emploi des engrais;

Recommande au Directeur général la création d'un groupe de travail des engrais au Proche-Orient chargé

- (a) d'étudier les problèmes techniques et économiques de la fertilité des sols en relation avec les autres pratiques améliorées indispensables, et
- (b) d'étudier les mesures à prendre pour éliminer les obstacles d'ordre économique et institutionnel à l'emploi des engrais.

Recommande aux Etats Membres la formation dans les pays de groupes consultatifs des engrais rattachés aux Comités nationaux de la Campagne mondiale contre la faim et représentant les producteurs, les distributeurs et les consommateurs d'engrais ainsi que les gouvernements; ces groupes seraient chargés d'étudier le besoin de programmes d'action dans le domaine de l'application et de l'emploi des engrais, de faire des recommandations à leur gouvernement et d'aider à exécuter les activités nationales qui seront entreprises avec l'assistance de la FAO et des autres institutions.

5. Mesures destinées à favoriser les enquêtes de consommation alimentaire

La Conférence régionale a accueilli avec satisfaction l'achèvement du projet de programme de travail pour les enquêtes de consommation alimentaire qui avait été recommandé par la Conférence de la FAO à sa dixième session. La Conférence a reconnu qu'il fallait recueillir d'urgence des données sur la consommation alimentaire de divers secteurs de la population dans chaque pays, en relation avec la Campagne mondiale contre la faim. Elle a noté les rapports entre ces données et les renseignements fournis par les bilans alimentaires ainsi que par les enquêtes diététiques et cliniques sur la nutrition. La nécessité de recueillir ces données à partir des ménages, des groupes et des individus isolés et d'organiser des essais pratiques pour apprécier la valeur des techniques et assurer la formation du personnel a été également soulignée.

La Conférence a appelé l'attention sur les problèmes difficiles résultant de l'absence de tableaux de la composition des aliments locaux tels qu'ils sont consommés et l'absence dans les pays de normes diététiques. Il a été signalé que l'exécution des enquêtes de consommation alimentaire présente des difficultés particulières et qu'il y a besoin à cet égard d'une assistance spéciale de la FAO. En particulier, la Conférence a recommandé l'organisation d'un centre régional de formation qui enseignerait les méthodes à utiliser sur le terrain, les principes et la méthodologie des enquêtes de consommation alimentaire, le programme d'un tel centre devant comporter une véritable enquête de consommation alimentaire. Il a été également indiqué qu'on pouvait remplacer le centre régional unique par l'organisation de centres de formation sous-régionaux en rapport avec les besoins spéciaux des groupes de pays.

La Conférence s'est félicitée de l'intention de la FAO de tenir une réunion régionale chargée d'adapter aux besoins de la région du Proche-Orient le projet de programme général de travail sur les enquêtes alimentaires et elle a invité les Etats Membres à envoyer à cette réunion des représentants qualifiés.

La Conférence a également invité les Etats Membres à considérer l'exécution d'enquêtes de consommation alimentaire portant sur tous les secteurs de la population et a appelé l'attention des Etats Membres sur la nécessité d'établir des bilans alimentaires et d'effectuer d'autres enquêtes cliniques sur la nutrition pour compléter les données sur la consommation alimentaire.

Les résolutions suivantes ont été approuvées:

La Conférence

Notant que la Conférence de la FAO, à sa dixième session, a réaffirmé l'importance des enquêtes de consommation alimentaire comme moyen de réunir les renseignements de base nécessaires aux programmes qui se proposent des objectifs nutritionnels, économiques et sociaux; a recommandé aux Etats Membres d'organiser des enquêtes sur la consommation alimentaire, et a invité le Directeur général à préparer les manuels sur la méthodologie des enquêtes, et un projet de programme de travail dans ce domaine et l'organisation de réunions régionales auxquelles serait examiné ce programme.

Considérant que l'absence de renseignements statistiques sur les disponibilités alimentaires utilisables pour la consommation et de données sur la consommation alimentaire réelle se fait gravement sentir dans la plupart des pays membres de la région,

Comprenant que la Campagne mondiale contre la faim, pour atteindre les objectifs fixés, exige des données suffisantes sur la situation actuelle des disponibilités et sur les structures de la consommation et leurs relations avec les besoins nutritionnels,

Accueille avec satisfaction l'achèvement du projet de programme de travail pour les enquêtes de consommation alimentaire et l'intention d'adapter ce programme aux besoins des régions en le soumettant à l'examen de réunions régionales techniques,

Prie instamment les Etats Membres

- i. d'organiser dans les quelques années à venir des enquêtes sur les niveaux et la structure de la consommation alimentaire de différents secteurs de leurs populations,
- ii. d'envoyer des représentants nationaux qualifiés à une réunion technique régionale sur les enquêtes de consommation alimentaire que doit organiser la FAO en collaboration avec les organisations internationales et régionales intéressées;
- iii. d'établir les bilans alimentaires à jour nécessaires pour la troisième enquête alimentaire mondiale;
- iv. d'utiliser les possibilités de l'assistance technique ou autre fournie par la FAO dans le domaine des statistiques sur la consommation alimentaire, notamment des bilans alimentaires et d'autres enquêtes nutritionnelles;

Invite le Directeur général à considérer l'organisation, à l'échelon régional ou sous-régional, des centres de formation pour le personnel des enquêtes de consommation alimentaire.

6. Création de ressources alimentaires locales pour les programmes d'alimentation supplémentaire

La Conférence a noté l'ampleur et la gravité des problèmes de nutrition dans la région et a souligné qu'il existait dans tous les pays un même besoin d'accroître les disponibilités en aliments riches en protéines d'origine animale comme d'origine végétale de façon à moins compter sur les importations de lait écrémé en poudre provenant de l'extérieur de la région. Elle a également estimé que l'accroissement de la production et de la consommation de fruits et légumes était extrêmement souhaitable du point de vue nutritionnel. Cet accroissement de la production fait l'objet d'une étude très approfondie au titre d'autres points de l'ordre du jour et son influence sur la Campagne mondiale contre la faim a été notée par la Conférence.

La Conférence a également reconnu la nécessité d'étudier et d'appliquer, lorsque c'était possible, les nombreux traitements nouveaux actuellement mis au point dans d'autres pays pour accroître l'utilisation de certaines denrées alimentaires locales riches en protéines telles que le lait, la viande, le poisson, les légumineuses et les graines oléagineuses. Parmi les principaux aliments de ce type figurent des préparations à base d'arachide, de sésame, de graines de coton, de noix de coco et de soja ainsi que la farine de poisson et de viande. Ces traitements permettent non seulement d'utiliser des denrées supplémentaires qui autrement ne serviraient pas à la consommation humaine mais encore d'élargir considérablement la distribution d'aliments abondants dans une certaine localité et qui sont normalement limités à cette région par suite des difficultés de préservation ou de transport. Certains pays de la région, notamment la République arabe unie, ont déjà commencé des travaux sur ces nouveaux traitements mais il est nécessaire de les intensifier et de les étendre au reste de la région. A ce sujet, un débat a eu lieu sur la nécessité d'améliorer la distribution des légumes et des fruits actuellement très peu satisfaisante. Il a été également rappelé qu'il fallait augmenter les disponibilités alimentaires des pays en intensifiant les échanges de denrées alimentaires entre les pays de la région.

La Conférence a estimé que ces faits nouveaux faisaient encore ressortir davantage la nécessité d'organiser dans les pays des comités et des bureaux de la nutrition disposant d'un personnel nombreux et d'assez d'autorité et de moyens financiers pour promouvoir et coordonner ces travaux et elle a réaffirmé les recommandations sur cette question formulées à la quatrième Conférence régionale.

L'attention a été appelée sur la nécessité d'inclure un nutritionniste dans les groupes chargés de la planification de l'agriculture de façon que la politique agricole tienne compte des besoins nutritionnels de la population.

La Conférence a mentionné à nouveau la nécessité d'élargir l'alimentation supplémentaire des groupes vulnérables, notamment des femmes enceintes et allaitantes, des nourrissons, des jeunes enfants et des travailleurs. De tels programmes sont en application dans plusieurs pays de la région mais ils souffrent de la pénurie de crédits et de personnel qualifié. Le besoin d'un cycle d'études sur l'alimentation scolaire et l'enseignement de la nutrition a été rappelé.

On a mentionné le danger de donner trop d'importance à la pénurie de protéines animales dans l'alimentation, étant donné que dans la plupart des pays il existe des légumineuses et des graines oléagineuses bon marché et dont la production pourrait augmenter. Aucun programme d'alimentation supplémentaire de grande envergure ne doit être entrepris sans une connaissance suffisante des carences à compenser dans l'alimentation locale. Les résolutions suivantes ont été approuvées :

La Conférence

Reconnaissant l'importance de l'alimentation supplémentaire des groupes vulnérables de la population,

Notant la façon dont les restrictions budgétaires et le manque de personnel expérimenté empêchent de mettre au point et d'appliquer de tels programmes et d'enseigner la nutrition au public par leur intermédiaire,

Reconnaissant les efforts faits par les gouvernements pour compléter l'alimentation de ces groupes par le moyen de repas et de jardins scolaires, de centres de protection maternelle et infantile,

Invite instamment les Etats Membres à développer et à élargir leurs programmes d'alimentation supplémentaire en recherchant les différents moyens de financer ces programmes, notamment par la participation des autorités locales et des organisations de la communauté, et de rechercher une assistance locale et internationale pour l'obtention de crédits et la formation du personnel chargé de développer et d'appliquer ces activités,

Réaffirme les recommandations précédemment présentées à la quatrième Conférence régionale qui a demandé "qu'un séminaire sur l'alimentation supplémentaire et l'enseignement de la nutrition soit organisé par la FAO en collaboration avec le FISE et l'OMS".

La Conférence

Notant que, au cours de ces dernières années, les programmes d'alimentation supplémentaire destinés aux groupes vulnérables ont eu pour base principale des dons de lait écrémé en poudre et que ces fournitures gratuites ne sont pas toujours disponibles,

Invite instamment les Etats Membres

- i) à rechercher les sources locales possibles d'aliments pouvant être utilisés par les programmes d'alimentation supplémentaire, notamment les denrées riches en protéines, en demandant, le cas échéant, l'assistance de la FAO et du FISE, et
- ii) à examiner les activités déterminées suivantes :

- a) à accroître et à mieux utiliser les disponibilités locales de lait par l'intermédiaire de programmes de conservation du lait et d'une distribution plus étendue par l'intermédiaire de programmes d'alimentation supplémentaire;
- b) de développer l'industrie de la pêche et d'augmenter la consommation du poisson frais, séché et traité et des produits à base de poisson;
- c) d'encourager les recherches sur les nouveaux traitements en ce qui concerne les produits carnés afin d'augmenter les quantités de protéines animales disponibles;
- d) d'encourager la production et la consommation de légumineuses, et
- e) de considérer la possibilité de promouvoir la mise au point et l'utilisation de nouveaux aliments traités riches en protéines qui ne sont pas actuellement utilisés pour la consommation humaine et parmi lesquels les tourteaux de graines oléagineuses présentent une importance particulière;

Invite le Directeur général à considérer la possibilité d'aider les Etats Membres à entreprendre les enquêtes nécessaires et/ou des études-pilotes sur la production, les qualités ou la facilité d'acceptation d'aliments riches en protéines, nouveaux ou peu utilisés, et l'octroi des bourses nécessaires pour la formation du personnel voulu et à entrer en rapport avec le FISE pour que les deux organisations concertent leur action.

La Conférence

Notant l'importance de la présence de légumes et de fruits dans le régime alimentaire et dans les programmes d'alimentation supplémentaire,

Reconnaissant qu'il existe dans de nombreux pays une surproduction locale et saisonnière, ou seulement saisonnière, de ces aliments alors que d'autres secteurs du même pays connaissent une raréfaction ou une pénurie absolue des mêmes produits,

Invite instamment les Etats Membres

- i) à accroître la production de fruits et légumes d'une manière générale et, chaque fois que c'est possible, en encourageant les jardins des écoles et des communautés;
- ii) à étudier les mesures propres à améliorer les moyens d'emmagasinage, de traitement et de distribution des fruits et légumes, et
- iii) à demander l'assistance de la FAO et du FISE chaque fois que cela sera nécessaire pour l'exécution de ces programmes.

La Conférence

Considérant que les moyens de commercialisation tels que le traitement des denrées alimentaires, l'emmagasiner, le transport, les réglementations commerciales officielles relatives aux licences d'exportation - importation et les droits de douane constituent souvent des goulots d'étranglement dans la circulation des denrées alimentaires des régions d'abondance vers les régions où elles manquent,

Comprenant que la distribution intra-régionale des denrées alimentaires pourrait constituer une contribution réelle à la Campagne mondiale contre la faim,

Recommande aux Etats Membres de consacrer le maximum d'attention aux moyens de commercialisation locale et régionale afin d'assurer la distribution rationnelle des denrées alimentaires parmi les pays du Moyen-Orient.

La Conférence

Reconnaissant qu'il est impossible de mettre en oeuvre des programmes nutritionnels sans qu'il existe dans le pays une organisation rationnelle de la nutrition;

Réaffirme les recommandations de la quatrième Conférence régionale de la FAO en ce qui concerne l'établissement et le renforcement des comités nationaux de la nutrition et des institutions ou des départements chargés d'exécuter leur programme;

Invite les Etats Membres à tenir compte des besoins nutritionnels dans l'élaboration des programmes et des politiques agricoles et à adjoindre, chaque fois que cela est possible, un nutritionniste aux membres du Conseil de planification agricole.

7. Alimentation des travailleurs de l'industrie

Le problème des cantines ou des repas subventionnés pour les travailleurs de l'industrie suscite une attention croissante dans la région mais on dispose de peu d'informations sur ce sujet.

Les faits prouvent que, même dans des pays à économie très évoluée, l'alimentation des travailleurs peut être insatisfaisante pour diverses raisons telles que mauvaises habitudes alimentaires, absence d'aliments de types appropriés, raisons économiques et autres.

Parfois, la création de cantines d'entreprises est nécessaire parce que les usines sont éloignées des centres d'habitation ou d'alimentation ou parce que les ouvriers travaillent par équipes continues. Dans ces conditions et dans d'autres encore, il est prouvé qu'à long terme le prix de la nourriture est plus que compensé par les effets d'une bonne

alimentation sur l'aptitude au travail, l'absentéisme, les accidents du travail, le moral du personnel et le niveau de production.

Il a été reconnu que l'organisation de l'alimentation collective des travailleurs industriels peut apporter une contribution importante au relèvement du niveau de nutrition : 1) en améliorant la valeur nutritive des repas; 2) en instituant des programmes d'éducation nutritionnelle; et 3) en influençant les tendances de la consommation de divers produits alimentaires, et notamment de produits relativement nouveaux et particulièrement intéressants.

Des organismes internationaux tels que la FAO et l'OIT s'intéressent de plus en plus à cet important problème. La FAO a inscrit ce sujet à son programme de travail et il sera étudié à la prochaine réunion du Comité FAO/OMS d'experts de la nutrition.

Au Proche-Orient, l'alimentation des travailleurs de l'industrie suscite beaucoup d'intérêt dans la région égyptienne de la République arabe unie. Dans ce pays, la création de cantines a été récemment rendue obligatoire dans les usines situées à plus de 50 km d'une agglomération urbaine. Dans ces cantines, il est servi aux ouvriers des repas subventionnés, et les deux tiers du coût de ces repas sont à la charge de l'employeur. La résolution suivante a été approuvée :

La Conférence

Notant que si l'on possède peu de connaissances précises dans la région sur l'alimentation des travailleurs industriels et sur l'influence du régime et de la nutrition sur l'aptitude au travail, le nombre des accidents, l'absentéisme et l'état psychologique (instabilité industrielle) des travailleurs, nombre de faits indiquent l'importance de la nutrition sur l'efficacité du travailleur industriel et sa productivité et, en raison de la tendance récente de l'industrialisation rapide des pays de la région;

Recommande au Directeur général que la FAO entreprenne en collaboration avec d'autres institutions internationales et régionales telles que l'OIT, le Bureau des questions sociales de l'ONU, l'OMS et la Division des questions sociales de la Ligue arabe et avec les gouvernements intéressés, une étude des moyens actuellement utilisables pour l'alimentation des travailleurs industriels dans les pays de la région;

Invite les Etats Membres à fournir toute assistance pour cette étude et à considérer les mesures à prendre ultérieurement.

8. Etudes et renseignements sur les produits

La Conférence a suggéré d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine Conférence régionale pour le Proche-Orient la question des fluctuations des prix sur les marchés internationaux, lorsqu'elle a examiné la question des études et des renseignements sur les produits en s'inspirant d'un exposé de la délégation de la République arabe unie.

Il a été estimé que, d'une manière générale, des informations sûres et l'analyse systématique des événements ayant une influence sur des produits agricoles distincts ou sur des groupes de produits dans certains pays pouvaient être très utiles à la planification à long terme et aux décisions au jour le jour des fonctionnaires, des agriculteurs et des commerçants. A la longue, la traduction des besoins globaux de l'accroissement de la production agricole, de la diversification des exportations et de l'indépendance plus grande vis-à-vis des importations, en objectifs nationaux de production et de commerce pour différents produits, a exigé une connaissance intime des caractéristiques de la situation et des perspectives des produits à l'intérieur des pays et à l'étranger. Le rassemblement et l'interprétation spécialisée des renseignements courants sur les produits publiés sous forme de revues régulières de la situation et des perspectives du marché a fourni une solide base concrète en fonction de laquelle les décisions de politique pouvaient être prises à tous les niveaux.

La Conférence a reconnu que les études de produits effectuées à la FAO sont très précieuses pour les gouvernements mais que, en raison de leur caractère mondial, elles ne peuvent entièrement combler les lacunes dans les renseignements sur certains produits dans un pays donné.

La Conférence a été informée de la création, au Département de l'économie et de la statistique de la République arabe unie, d'une section d'analyse des produits qui prépare :

- a) des études fondamentales sur les produits contenant une analyse très intéressante des principaux facteurs et rapports de production et une grande quantité de statistiques sur les produits qui n'étaient pas publiés antérieurement, et
- b) des revues régulières sur la situation et les perspectives courantes du riz.

Il a été noté que ce service s'était montré des plus utiles à tous ceux qui s'intéressent à la planification du développement et à diverses décisions de politiques. Indépendamment de ces mérites propres, ces travaux sur les produits ont joué un rôle important dans l'amélioration des statistiques fondamentales et des autres renseignements économiques, en faisant apparaître les lacunes importantes des données existantes et en suggérant des priorités dans leur amélioration.

Il a été reconnu que cette expérience était très intéressante pour tous les gouvernements de la région et méritait une étude plus approfondie. La résolution suivante a été approuvée :

La Conférence

Considérant qu'une connaissance sûre de la situation, des tendances et des perspectives courantes des produits, et des caractéristiques économiques fondamentales de produits donnés et des relations entre les produits, à l'échelon mondial et à l'échelon national, étaient indispensables à toute planification et élaboration de politique agricole ainsi que pour les décisions prises au jour le jour par les départements ministériels et les particuliers s'occupant de la production et du commerce, et

Considérant que l'absence de cette connaissance engendre l'incertitude et l'instabilité des marchés nationaux de produits,

Notant que l'organisation à l'échelon national d'études et de recherches systématiques sur les produits a été essayée avec succès dans certains pays de la région avec l'aide d'experts de l'assistance technique et que ces travaux peuvent contribuer considérablement à l'amélioration des statistiques et des renseignements économiques fondamentaux,

Recommande au Directeur général d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient les questions des rapports et des analyses de produits en tant qu'instruments de la planification du développement;

Recommande aux Etats Membres

- i) de considérer activement la création de services nationaux d'analyse des produits à l'intérieur des départements ministériels afin de :
 - a) publier de façon régulière des études sur les produits et des renseignements courants sur les produits;
 - b) effectuer des études sur les produits importants pour l'exportation et l'importation, ces études pouvant servir de base aux décisions de politiques concernant les objectifs de la production et du commerce national pour différents produits, et
 - c) fournir le cadre de services permanents d'analyse des produits et des moyens de formation en matière de méthodes de recherche et d'interprétation relatives à des produits spéciaux,
- ii) de rechercher également les possibilités d'utiliser les Fonds de l'assistance technique pour désigner un spécialiste des produits de haute valeur chargé d'organiser un tel service dans chacun des pays intéressés et le guider pendant la période initiale.

9. Services d'information agricole

La Conférence s'est rendu compte de l'importance de l'information agricole, encore que des points de vue divergents se soient fait jour sur la ligne de partage à tracer entre les services d'information agricole et les services d'information dirigés par des vulgarisateurs et elle a laissé le soin aux Etats Membres de décider eux-mêmes quelle est la formule qui convient le mieux à leur organisation agricole. Elle invite la FAO à aider les Etats Membres qui lui en font la demande, et à leur fournir des moyens d'information appropriés.

Reconnaissant la valeur des publications de la FAO, la Conférence a souligné que l'on pourrait grandement accroître leur diffusion en les traduisant dans d'autres langues que les langues officielles et elle invite la FAO à rechercher, avec l'aide de la Ligue arabe ou d'autres institutions, quelles sont les mesures nécessaires à cet effet.

On a également suggéré que les gouvernements devraient aider davantage le Bureau régional à diffuser l'emploi du matériel d'information dont il dispose tel que films, diapositives, affiches, brochures, etc.

On a demandé au Bureau régional de préparer des exposés ou des résumés des principaux documents de la FAO et de les incorporer à l'intention des pays de la région dans ses périodiques techniques et de grande diffusion. La Conférence a également souligné qu'il importe de coordonner l'information en particulier dans les pays où l'agriculture, les forêts, les pêches, les ressources animales, etc., sont du ressort de ministères différents et ne sont pas desservis par un département de la vulgarisation relevant d'un ministère unique. Elle s'est rendu compte du rôle important que les contacts personnels à tous les échelons jouent dans l'information.

Les délégués ont noté avec satisfaction le travail accompli par le Bureau régional pour fournir des services aux pays de la région, se sont félicités de l'installation d'une bibliothèque au Bureau régional et ont promis de lui venir en aide en lui fournissant la documentation technique et autres des Etats Membres, qui présente de l'intérêt pour la FAO. Les résolutions suivantes ont été adoptées

La Conférence

Constatant l'importance des services d'information agricole

Considérant :

- i. qu'il importe de diffuser des renseignements sur l'agriculture tant chez les agriculteurs que dans le grand public et ceci sous différentes formes et en utilisant divers moyens d'information tels que la radio, la presse, les conférences, la documentation, les films fixes et autres et les affiches,
- ii. que la radiodiffusion rurale est une formule particulièrement efficace à cet égard, et
- iii. la valeur du matériel d'information de la FAO préparé dans les langues de la région;

Recommande au Bureau régional de la FAO de renforcer ses services d'information en :

- i. recherchant les moyens de traduire les documents pertinents de la FAO en d'autres langues que les langues officielles;
- ii. traduisant les documents de la FAO, etc. en arabe avec l'aide de la Ligue arabe ou d'autres institutions;
- iii. passant en revue et en résumant les renseignements fournis par la FAO dans les documents de grande diffusion, et
- iv. faisant office de centre d'information pour conseiller les Etats Membres sur la documentation nouvelle de la FAO;

Recommande aux Etats Membres

- i. de décider eux-mêmes du mode d'organisation de l'information et de la vulgarisation qui leur convient le mieux;
- ii. de renforcer et d'utiliser davantage les services de radiodiffusion rurale qui sont un moyen efficace de diffuser des renseignements sur l'agriculture;
- iii. de demander l'aide de la FAO et d'autres institutions des Nations Unies ou organisations bilatérales pour obtenir des bourses et former du personnel pour pouvoir mettre au point des programmes nationaux d'information agricole plus efficaces;
- iv. d'échanger leurs publications par l'intermédiaire du Bureau régional pour le Proche-Orient, et
- v. de tirer un meilleur parti des moyens offerts par le Centre d'éducation de base des Etats arabes pour la formation en matière d'auxiliaires visuels.

10. Problèmes de politique découlant des rapports de diverses réunions et d'enquêtes

a) Première réunion régionale sur la classification et la cartographie des sols au Proche-Orient

La Conférence a examiné toutes les recommandations formulées par la réunion et les a approuvées sans réserve. Ces recommandations portaient sur les points suivants :

La Conférence

Recommande aux Etats Membres :

- i. de centraliser en un service unique tous les travaux de classification et de cartographie des sols;

- ii. d'utiliser des photos aériennes et des photos-analyses aériennes destinées aux travaux de classification et de cartographie des sols;
- iii. de préparer une carte des principaux sols de chaque pays qui servira de base à une carte des sols de la région établie par la FAO;
- iv. d'encourager des études sur la salinité et l'alcalinité des sols en vue de la restauration des terres;
- v. de créer des organisations ayant pleins pouvoirs pour favoriser la conservation des sols et des eaux, et
- vi. de créer une organisation permanente des pédologues de la région.

Recommande au Directeur général :

- i. de publier une carte des sols de la région;
- ii. de créer un groupe de travail de la prospection et de la cartographie des sols qui tiendrait des réunions tous les deux ans;
- iii. de préparer des études, des résumés et des compilations des publications sur les techniques cartographiques en vue de la préparation et de la publication des cartes des sols afin d'uniformiser les travaux faits dans la région;
- iv. de préparer une bibliographie des publications consacrées aux sols dans la région afin d'y coordonner, relier et normaliser les études de sols, et
- v. d'étudier les besoins en fertilité des sols dans la région et de désigner un spécialiste régional de la fertilité des sols;

b) Enquête sur la commercialisation du bétail et de la viande

La Conférence a accueilli avec satisfaction l'enquête spéciale effectuée par la FAO sur les possibilités de faire face à une forte demande de viande, souvent insatisfaite, des principales zones de consommation du Proche-Orient, en utilisant les disponibilités pouvant exister dans les régions productrices voisines de l'Afrique du Nord-Est, donnant une idée des améliorations possibles en matière de dispositifs de commercialisation. De tous les produits agricoles qui offrent des perspectives d'intensification du commerce à l'intérieur de la région, l'un de ceux qui paraissaient présenter les plus grandes possibilités était le bétail et la viande. Les exportations de bétail et de viande des principales zones productrices de la région ont diminué ces dernières années ou sont demeurées stationnaires. La Conférence a souligné le caractère urgent du problème en raison de l'accroissement de la demande auquel on s'attend dans la région au cours des dix années qui viennent. L'attention a été appelée sur l'influence sur le commerce des strictes réglementations vétérinaires et de quarantaine nécessaires ainsi que sur l'obligation de lutter contre les maladies des animaux.

Il a été noté de plus que les problèmes de devises et d'autres difficultés pour fixer des conditions de vente mutuellement satisfaisantes avaient, dans certains cas, abouti à un fléchissement du commerce et on a exprimé l'espoir que ces

FAO/60/K/7976 p.

problèmes pourraient être progressivement résolus. La Conférence a souligné l'anomalie de l'existence d'importants excédents dans certains des pays producteurs et de grands besoins de viande de bonne qualité dans nombre de centres de consommation dans la région. A cet égard, l'attention a été appelée sur la convention conclue entre les membres de la Ligue arabe et qui ouvre la voie à l'élimination des restrictions au commerce.

La Conférence a reconnu que les problèmes à résoudre pour permettre l'expansion du commerce intra-régional du bétail et de la viande sont complexes et que tout programme à long terme devra également tenir compte de ce qu'une solution rapide et économique dépend essentiellement de l'existence de stimulants efficaces pour les producteurs et les commerçants. La Conférence a pleinement approuvé les conclusions de l'enquête et a porté spécialement à l'attention des gouvernements les points suivants :

- i. Les gouvernements des pays importateurs et des pays exportateurs doivent accorder une attention plus grande à l'amélioration des dispositifs existants pour la commercialisation intérieure et extérieure du bétail et de la viande; prendre l'initiative de mesures d'amélioration en rassemblant des données de base exactes, en procédant à des travaux d'enquête et de recherches méthodiques visant à moderniser les installations et techniques actuelles, et créer, le cas échéant, des services ou organisations chargés de ces tâches;
- ii. Les gouvernements doivent accorder une attention particulière au problème des investissements qu'exige la création d'installations modernes dans les domaines du transport, du traitement, de l'emmagasinage et de la manutention du bétail et de la viande. Lorsque les capitaux d'origine locale font défaut ou sont insuffisants, il convient d'étudier plus activement la possibilité de faire appel à des organisations internationales de crédit ou de financement, ou à d'autres sources étrangères lorsqu'il est possible de s'entendre sur une formule satisfaisante pour toutes les parties;
- iii. La formation de personnel technique et administratif pour les travaux de recherche et de planification ainsi que pour la gestion et le fonctionnement des installations nécessaires, reçoit, étant donné qu'elle est essentielle, un haut degré de priorité dans tout programme d'amélioration.

c) Centre sur la commercialisation des fruits et légumes du Proche-Orient, Le Caire, 1960

La Conférence a examiné le rapport du Centre sur la commercialisation des fruits et des légumes, qui a eu lieu au Caire en janvier-février 1960, et a pris tout particulièrement note des recommandations suivantes :

- i. les gouvernements de la région doivent procéder à une étude systématique des améliorations à apporter aux moyens de transport pour faciliter la commercialisation des produits agricoles périssables et ils pourront demander éventuellement l'aide de la FAO et des Nations Unies;
- ii. il faut veiller tout particulièrement à mieux organiser le rassemblement, l'analyse et la diffusion des renseignements sur les marchés ainsi qu'au recrutement et à la formation du personnel nécessaire :

- iii. il conviendrait d'entreprendre dans les pays de la région des études détaillées sur la commercialisation afin de rassembler des renseignements plus complets sur la commercialisation agricole pour en poursuivre l'analyse dans une réunion analogue de spécialistes régionaux et d'inviter la FAO à donner toute l'aide nécessaire dans l'exécution de ces enquêtes;
- iv. de créer des départements spéciaux de la commercialisation des produits agricoles, dotés du personnel qualifié nécessaire pour effectuer des enquêtes qui devraient être suivies de recherches sur les problèmes urgents et indiquer les grandes lignes des améliorations qui s'imposent. Ces services donneraient également aux gouvernements des avis d'ordre général sur les questions intéressant la commercialisation des produits agricoles et, dans certains cas, effectueraient des enquêtes pour évaluer les possibilités d'expansion du commerce avec l'étranger, et
- v. la FAO devrait poursuivre, de concert avec les gouvernements de la région, la conclusion des accords nécessaires à la création d'un Institut permanent de commercialisation et de formation, ainsi que l'a recommandé la quatrième Conférence régionale de la FAO au Proche-Orient.

La Conférence a estimé que la mise en oeuvre des recommandations du Centre sur la commercialisation serait très fructueuse pour tous les pays de la région. L'absence de méthodes modernes d'emballage, d'emmagasiner, de réfrigération et de transport des denrées périssables se fait très gravement sentir dans la région. L'un des problèmes économiques auxquels doivent faire face les pays de la région est l'introduction de méthodes et de techniques modernes et efficaces de commercialisation. La Conférence a attaché une importance spéciale à la nécessité de la formation et de la recherche en matière de commercialisation, à l'échelon national aussi bien qu'à l'échelon régional. La Conférence a été informée de l'évolution de la situation en ce qui concerne l'Institut permanent de commercialisation, d'information et de recherche que le Gouvernement du Liban a offert de recevoir. Le plan de l'Institut a été étudié en détail et les gouvernements de la région en ont été informés.

La Conférence a souligné la nécessité d'un tel Institut et du soutien actif de plusieurs gouvernements afin de justifier la réalisation du projet. La résolution suivante a été approuvée :

La Conférence

Considérant le rôle capital que la distribution et la commercialisation des denrées agricoles jouent dans l'abaissement du prix des denrées alimentaires à la consommation et l'élévation du revenu des producteurs,

Approuve le rapport sur le centre de commercialisation tenu au Caire en 1960, et

Recommande aux Etats Membres :

- i. de donner suite à ce centre en organisant périodiquement des cours nationaux de formation, comme l'a fait l'Iran, pour familiariser les producteurs, les négociants et les fonctionnaires avec la pratique des méthodes améliorées de marketing, et

- ii. qu'en raison du besoin urgent d'un Institut permanent de recherches et de formation sur le marketing dans la région, de soumettre ce projet au Fonds spécial des Nations Unies et que les gouvernements de la région précisent, dès que possible, s'ils comptent l'appuyer et y participer;

Invite le Directeur général

- i. à envisager d'exécuter de nouvelles enquêtes régionales relatives au marketing sur le modèle de l'enquête concernant la commercialisation du bétail et de la viande en accordant une attention particulière à une étude des moyens de réfrigération et de transport dont on dispose pour éviter les pertes actuelles de denrées agricoles périssables, et
- ii. d'organiser une réunion technique sur la commercialisation dans la région, qui serait chargée d'étudier les résultats de ces enquêtes et de décider quelles sont les mesures susceptibles d'obtenir les meilleurs résultats.

d) Réunion technique sur les coopératives au Proche-Orient, octobre 1959

La Conférence a noté les recommandations formulées par cette réunion en matière de politiques et invite la Ligue arabe à prendre, dès que possible, les mesures nécessaires pour mettre en oeuvre celle de ces recommandations qui a trait à l'organisation d'une union coopérative régionale, laquelle servirait de centre pour les échanges de vues et de renseignements et donnerait une impulsion et des conseils dans le domaine des coopératives. Lorsque la Ligue arabe a commencé à prendre les mesures précitées, il a été entendu que tant la FAO que l'OIT seraient informés et consultés.

Le rapport de la réunion dont la Conférence a été saisie demande que la FAO fournisse des renseignements techniques plus abondants sur les mesures de contrôle du crédit qui se sont révélées efficaces dans d'autres régions du monde. La délégation libanaise a demandé que la FAO mette en route dans la région un projet pilote de contrôle du crédit à l'aide de coopératives et a proposé que ce projet soit exécuté au Liban.

AUTRES QUESTIONS

Orientation future des activités de la FAO dans la région

La Conférence a été saisie de cette question par le Représentant régional pour le Proche-Orient qui a esquissé à grands traits la situation en ce qui concerne le programme ordinaire, le PEAT, le Fonds spécial des Nations Unies et d'autres sources d'assistance auxquelles on pourrait faire appel pour assurer le développement technique et économique de la région.

Le Représentant régional a formulé des observations sur toutes les questions à l'ordre du jour et, en résumant les conclusions et les principales recommandations formulées par la Conférence, a indiqué qu'avec les montants budgétaires actuellement prévus pour les programmes ordinaires et d'assistance technique, on ne pourra donner suite qu'à un petit nombre des demandes qui ont été formulées pour intensifier les activités dans la région. Même si ces montants sont

relevés, il est improbable que l'on puisse satisfaire toutes les demandes et il faudra établir un ordre de priorité. On tiendra compte, à cet égard, du rapport sur l'évaluation des programmes futurs qui a été approuvé, en principe, par la Conférence de la FAO à sa sixième session. Par ailleurs, on aura assurément l'occasion de faire appel au Fonds spécial des Nations Unies pour mettre en oeuvre les projets qui relèvent de son mandat.

La rapidité avec laquelle les pays de la région ont resserré leur coopération pour rechercher une solution aux nombreux problèmes de développement agricole qui leur sont communs permettra de tirer un meilleur parti des ressources limitées en personnel et en fonds dont on dispose et l'Organisation fournira toute l'aide possible pour mettre au point de tels projets et en particulier pour aider les pays à préparer les demandes qu'ils désirent adresser au Fonds spécial.

Le Représentant régional s'est félicité de l'accueil que les pays du Proche-Orient ont fait à la Campagne mondiale contre la faim et a déclaré avoir bon espoir qu'avec les mesures proposées par les gouvernements de la région, de grands progrès seront accomplis dans la réalisation des objectifs de la Campagne.

Au cours des débats qui ont suivi l'exposé du Représentant régional, on a soulevé les questions suivantes relatives aux activités futures dans la région:

- a) Renforcement du Bureau régional : La Conférence estime que l'on pourrait fournir une aide beaucoup plus étendue à la région si l'on étoffait le personnel du Bureau régional et si l'on relevait les crédits prévus au titre des voyages pour permettre au personnel régional de se rendre plus souvent et de séjourner plus longuement dans chaque pays.
- b) Recherches sur le climat : La Conférence demande que la FAO envisage l'exécution de travaux sur les moyens éventuels d'améliorer le climat de la région, tels que la pluie artificielle.
- c) Instituts, centres de formation et cycles d'études régionaux : Il a été recommandé de tenir compte, lorsqu'on étudie l'organisation d'instituts, centres de formation et cycles d'études régionaux, de la nécessité de répartir équitablement ces institutions entre les pays de la région.

III. RESUME DES RESOLUTIONS APPROUVEES PAR LA CONFERENCE

a) Résolutions recommandant intervention de la part des gouvernements :

	Page
Sur la <u>planification agricole</u> - afin de mettre en oeuvre les recommandations du rapport général sur les méthodes de la planification du développement agricole - d'élargir l'établissement des programmes et d'entreprendre l'organisation dans les domaines de l'administration publique, de la recherche agronomique, de l'extension agricole, du crédit, des moyens de commercialisation et de la formation de personnel.	17
Sur le <u>projet de développement méditerranéen</u> - afin d'établir des zones pilotes de développement - d'élaborer des projets de développement régional - de se préparer à une conférence générale méditerranéenne qui se tiendra en 1961.	20
Sur le <u>développement de l'horticulture</u> - afin d'accroître la production de fruits et de légumes - d'organiser des jardins communautaires.	24
Sur les <u>problèmes du développement de l'agriculture en milieu sec et en milieu irrigué</u> - afin de s'occuper davantage d'aider à la planification agricole, à l'utilisation rationnelle des terres et à de meilleures pratiques de production en milieu irrigué et en milieu sec.	25
Sur le <u>développement de l'élevage</u> - afin de considérer la création d'un institut de zootechnie au Proche-Orient, comprenant un centre climatologique et une section de l'utilisation du lait et des sous-produits du traitement des aliments - de renforcer les services vétérinaires et de signaler les foyers de maladies infectieuses - de contrôler l'importation et l'exportation du bétail et des produits animaux - d'améliorer l'utilisation des terres et l'exploitation de terrains de parcours.	28
Sur la <u>situation des industries de la pêche</u> - afin d'améliorer les renseignements statistiques sur les services administratifs des pêches - de procéder à des échanges d'informations et de personnel.	33
Sur la <u>situation des forêts et des industries forestières</u> - afin de prendre des mesures visant à conserver et à développer les ressources forestières - de tirer parti des facilités offertes par l'Ecole des brigadiers forestiers du Proche-Orient située à Lattaquié - d'améliorer les moyens d'enseignements en matière de foresterie - d'utiliser les moyens de formation dont dispose le Pakistan.	35
Sur la <u>Campagne mondiale contre la faim</u> - afin de constituer des comités nationaux de la Campagne - de participer aux dépenses générales de la Campagne - d'établir des programmes nationaux - de traduire l'expression Campagne mondiale contre la faim dans la langue des Etats Membres - d'émettre des timbres-poste spéciaux.	37

Sur le <u>recensement mondial de l'agriculture</u> - afin de participer au recensement mondial de l'agriculture de 1960 - d'utiliser le Centre de dépouillement situé dans la région égyptienne de la République arabe unie pour la formation des techniciens nationaux.	Page 40
Sur l' <u>accroissement de la production par l'emploi des engrais</u> - afin de former des groupes consultatifs nationaux des engrais.	45
Sur les <u>mesures destinées à favoriser les enquêtes de consommation alimentaire</u> - afin d'organiser des enquêtes sur la consommation alimentaire - d'établir des bilans alimentaires.	47
Sur la <u>création de ressources alimentaires locales pour les programmes d'alimentation supplémentaire</u> - afin de développer et d'élargir les programmes d'alimentation supplémentaire - de rechercher les sources locales potentielles d'aliments pouvant être utilisées par les programmes d'alimentation supplémentaire - d'instituer des jardins pour les écoles et les communautés - d'améliorer les moyens d'emmagasiner, de traitement, de distribution et de commercialisation - de tenir compte des besoins nutritionnels dans l'élaboration des programmes et des politiques agricoles.	49
Sur l' <u>alimentation des travailleurs de l'industrie</u> - afin de fournir toute assistance pour une étude des moyens actuellement utilisables pour l'alimentation des travailleurs industriels.	52
Sur les <u>études et renseignements sur les produits</u> - afin de créer des services nationaux d'analyse des produits - de demander une aide pour l'organisation de ces services.	54
Sur les <u>services d'information agricole</u> - Afin de mieux utiliser la radiodiffusion pour diffuser les renseignements sur l'agriculture - de demander une aide pour former du personnel - d'échanger les publications et d'utiliser les moyens offerts par le Centre d'éducation de base des Etats arabes.	56
Sur la <u>classification et la cartographie des sols</u> - afin de centraliser en un service unique tous les travaux de classification et de cartographie des sols - d'utiliser des photos aériennes et des photos-analyses aériennes destinées aux travaux de classification et de cartographie des sols - de préparer une carte des principaux sols de chaque pays qui servira de base à une carte des sols de la région établie par la FAO - d'encourager des études sur la salinité et l'alcalinité des sols en vue de la restauration des terres - de créer des organisations ayant plein pouvoir pour favoriser la conservation des sols et des eaux - de créer une organisation permanente des pédologues de la région.	57
Sur l' <u>Enquête FAO sur la commercialisation du bétail et de la viande</u> - afin de travailler à l'amélioration des dispositifs existants pour la commercialisation intérieure et extérieure, notamment la modernisation des installations et des méthodes de traitement - d'améliorer le transport, l'emmagasiner et la manutention du bétail et de la viande et de former le personnel nécessaire.	58

Sur le <u>Centre FAO sur la commercialisation des fruits et légumes au Proche-Orient</u> - afin d'organiser périodiquement des cours nationaux de formation en matière de commercialisation et de donner aux producteurs, aux négociants et aux fonctionnaires une instruction pratique en matière de méthodes et de pratiques améliorées de commercialisation.	Page 59
b) <u>Résolutions recommandant intervention de la part du Directeur général</u>	
Sur la <u>planification agricole</u> - afin de rechercher les moyens d'organiser des échanges d'informations et d'expérience entre les Etats Membres - de rechercher la meilleure façon pour les Etats Membres de tirer parti des moyens de l'Institut national du Plan de la République arabe unie - d'aider les Etats Membres à procéder aux études économiques - d'établir le programme du Centre régional de perfectionnement en matière de planification du développement agricole que l'on se propose d'organiser, de manière à y faire figurer l'examen des problèmes spéciaux de la planification agricole discutés par la Conférence régionale.	14
Sur le <u>Projet de développement méditerranéen</u> - afin de créer un institut régional de recherches pour étudier les problèmes des zones arides et semi-arides.	19
Sur <u>l'action coordonnée pour l'amélioration de la vie rurale</u> - afin d'effectuer une étude de la situation actuelle et des problèmes - de convoquer une réunion technique sur les problèmes de l'amélioration rurale - de considérer la création d'un groupe de travail technique.	21
Sur le <u>Programme mondial d'amélioration des semences</u> - afin de publier périodiquement des listes des variétés cultivées importantes.	22
Sur le <u>Projet d'amélioration du blé et de l'orge</u> - afin d'associer le Soudan et l'Ethiopie au Projet - de mettre en oeuvre les recommandations présentées par les consultants au sujet du Projet - d'adjoindre au Projet un spécialiste de la technologie des céréales - d'élargir les travaux sur la lutte contre la rouille et son épidémiologie.	23
Sur le <u>développement de l'horticulture</u> - afin d'organiser une réunion technique sur la production des fruits et des légumes - de créer un groupe d'étude sur la production des pommes de terre de semence - d'organiser des cycles d'études sur l'expansion des cultures d'oliviers et de pistachiers.	24
Sur les <u>problèmes du développement de l'agriculture en milieu sec et en milieu irrigué</u> - afin de constituer un groupe de travail sur la planification de l'agriculture.	25

	Page
Sur le <u>développement de l'élevage</u> - afin d'aider les pays membres à déterminer les types de sections et leur implantation dans un Institut régional de zootechnie - d'affecter un vétérinaire au Bureau régional du Proche-Orient - d'organiser en 1961 une réunion du Comité FAO/OIE du Groupe de travail sur la santé et la production animales au Proche-Orient - d'obtenir des fonds de secours pour lutter contre la peste équine - de fournir une assistance technique en matière de botanique, d'écologie et d'amélioration des terrains de parcours.	28
Sur les <u>industries de la pêche dans la région</u> - afin de convoquer une réunion régionale sur les pêches au Proche-Orient - d'organiser un centre de perfectionnement sur la pisciculture et l'exploitation des pêches intérieures.	33
Sur le <u>recensement mondial de l'agriculture</u> - afin d'organiser un centre de perfectionnement sur les méthodes de traitement des données - d'étudier les plans et les méthodes de recensement utilisées dans les pays membres et aider à résoudre les problèmes spéciaux et à encourager la participation de tous les pays au futur programme de recensement - d'examiner la possibilité de confier cette étude à des experts en matière de recensement.	40
Sur le <u>perfectionnement des statistiques agricoles courantes</u> - afin de publier régulièrement un recueil explicatif des publications statistiques périodiques - d'organiser un centre régional de perfectionnement sur les statistiques des prix et des revenus agricoles et un centre de perfectionnement et un cycle d'études sur les statistiques de l'élevage et des produits dérivés - d'affecter un biométricien au Bureau régional pour le Proche-Orient - de créer un institut régional de formation et de recherche en matière de statistiques agricoles au Proche-Orient - d'attirer l'attention du Fonds spécial des Nations Unies sur l'importance du développement des statistiques agricoles dans les Etats Membres.	
Sur <u>l'accroissement de la production dans l'emploi des engrais</u> - afin de créer un groupe de travail des engrais au Proche-Orient.	45
Sur les <u>mesures destinées à encourager les enquêtes de consommation alimentaire</u> - afin d'organiser à l'échelon régional ou sous-régional des centres de formation pour le personnel des enquêtes de consommation alimentaire.	47
Sur les <u>programmes d'alimentation supplémentaire</u> - afin d'organiser, en collaboration avec le FISE et l'OMS, un cycle d'études sur l'alimentation supplémentaire - de fournir une aide pour les enquêtes ou les études pilotes sur la production, les qualités ou la facilité d'acceptation d'aliments riches en protéines, nouveaux ou peu utilisés, destinés à l'alimentation supplémentaire, avec le concours éventuel du FISE.	49
Sur <u>l'alimentation des travailleurs de l'industrie</u> - afin d'entreprendre, en collaboration avec d'autres institutions telles que l'OIT, le Bureau des questions sociales de l'ONU, l'OMS et la Division des questions sociales de la Ligue arabe, une étude des moyens actuellement utilisables pour l'alimentation des travailleurs industriels.	52

Sur les études et renseignements sur les produits - afin d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine Conférence la question des études et des renseignements sur les produits.

Page

54

Sur la classification et la cartographie des sols - afin de publier une carte des sols de la région - de préparer des études, des résumés, des compilations des publications sur les techniques cartographiques en vue de la préparation et de la publication de cartes des sols afin d'uniformiser les travaux faits dans la région - de préparer une bibliographie des publications consacrées aux sols dans la région afin d'y coordonner, relier et normaliser les études de sols - de créer un groupe de travail de la prospection et de la classification des sols qui tiendrait des réunions tous les deux ans - d'étudier les besoins en fertilité des sols dans la région et de désigner un spécialiste régional de la fertilité des sols.

57

Sur le Centre de commercialisation des fruits et légumes au Proche-Orient - afin d'entreprendre dans la région des études sur la commercialisation, en s'attachant spécialement aux moyens de réfrigération et de transport disponibles - de convoquer une réunion technique sur la commercialisation - d'aider les gouvernements à préparer un projet du Fonds spécial relatif à un institut de recherches et de formation sur le marketing dans la région.

59

ANNEXE I

LISTE DES PARTICIPANTS

Liste des délégués

AFGHANISTAN

Chef de la délégation:

Dr Mohamed Nacer Kechawarz
Président des services de la production animale
et de médecine vétérinaire
Ministère de l'agriculture, Kaboul.

Délégués:

M. Fazil Rahim Momand
Directeur de la planification et des statistiques
Ministère de l'agriculture, Kaboul.

M. Mohamed Ehsan Rafik
Directeur général de la vulgarisation et de la
publicité et Directeur général de la production végétale
Ministère de l'agriculture, Kaboul.

ETHIOPIE

Chef de la délégation:

M. Pascal Woldemariam
Directeur général par intérim de la Division de
l'économie et de l'assistance technique
Ministère de l'agriculture, Addis-Abéba.

Délégué:

M. Mezmur Yeheyess
Directeur général par intérim de la Division de
l'économie et de la statistique
Ministère de l'agriculture, Addis Abéba.

FRANCE

Délégué:

M. Raymond Lignon
Directeur de la Mission de coopération technique agricole dans
le Proche-Orient
Ambassade de France, Beyrouth.

IRAN

Chef de la délégation:

M. Gholam Abbass Dawatchi
Professeur à l'Université de Téhéran
Président du Comité national iranien de liaison avec
la FAO, Téhéran.

Délégués:

Dr M. Arshadi
Directeur du Département vétérinaire
Ministère de l'agriculture, Téhéran.

M. Sadegh Ahi
Directeur adjoint, Division de l'agriculture
Organisation du Plan, Téhéran.

M. Manoutchehr Ayazi
Directeur du Département du Génie rural
Ministère de l'agriculture, Téhéran.

M. Mohamed Ali Badri
Chef de l'administration et de la statistique
Ministère de l'agriculture, Téhéran.

M. Gholam-Ali Banan
Directeur du Département de la biologie végétale
Ministère de l'agriculture, Téhéran.

Dr Mohamed Daftari
Directeur exécutif du Comité national du FISE
Téhéran.

M. Hossein Farhadian
Directeur du Département de l'élevage
Bongah Damparvari, Téhéran.

Dr M.B. Gholizadeh
Directeur adjoint de l'irrigation
Ministère de l'agriculture, Téhéran.

M. Ahmad Jalali
Directeur du Département d'économie agricole
Ministère de l'agriculture, Téhéran.

Dr Hedayat
Directeur de la nutrition
Ministère de la santé publique, Téhéran.

- Dr M. Kaweh
Directeur adjoint, Institut Razi, Téhéran.
- M. Hossein Gholi Khadivi
Directeur de l'Institut d'amélioration des plantes
et des semences
Ministère de l'agriculture, Téhéran.
- Général Ali Khadjeh Nouri
Directeur général des forêts
Organisation des forêts, Téhéran.
- M. Manouchehr Marofat
Directeur par intérim, Service de la vulgarisation
Ministère de l'agriculture, Téhéran.
- M. Houshang Mossaed
Chef du Département des coopératives
Banque de l'agriculture, Téhéran.
- M. A.A. Nowrad
Chef de la Division des enquêtes et de la statistique
Banque de l'agriculture, Téhéran.
- M. Hussein Amir Parvis
Directeur général
Ministère de l'agriculture, Téhéran.
- M. Hassan Saebi
Directeur technique de l'Organisation forestière
de l'Iran
Téhéran.
- M. Hossein Ali Sheybani
Directeur de la recherche agronomique
Ministère de l'agriculture, Téhéran.

IRAK

Chef de la délégation:

- Dr Abdul Razzak
Inspecteur général des services vétérinaires
Ministère de l'agriculture, Bagdad.

Délégués:

- M. Abdul-Hadi Ismail Ghani
Directeur général de la recherche et des projets
agricoles
Ministère de l'agriculture, Bagdad.

M. Mahmud Hasan Juma
Directeur général du Comité de planification
Ministère des questions sociales, Bagdad.

M. Abdul Hakim Mohamad Amin
Projet rural
Ministère des questions sociales, Bagdad.

JORDANIE

Délégué:

M. Negib Giha
Conseiller de l'Ambassade de Jordanie
Téhéran.

Chef de la délégation:

M. Halim Najjar
Directeur général de l'agriculture
Ministère de l'agriculture, Beyrouth .

Délégué:

M. Adol Cortas
Chef du Département des coopératives et de l'économie
agricole
Ministère de l'agriculture, Beyrouth.

LIBYE

Chef de la délégation :

M. Hamed El-Jawhary
Directeur adjoint de l'agriculture
Ministère de l'économie nationale, Tripoli.

Délégué:

M. Mohamed El-Goweiri
Deuxième secrétaire de l'Ambassade de Libye en Turquie

PAKISTAN

Chef de la délégation:

M. Yamin Qureshi
Secrétaire adjoint auprès du Gouvernement du Pakistan
Ministère de l'alimentation et de l'agriculture, Karachi.

Délégué:

M. Maqsood Khan
Secrétaire commercial
Ambassade du Pakistan, Téhéran.

SOUDAN

Chef de la délégation:

M. Mohamed Ali Miheimied 1/
Directeur adjoint
Ministre des ressources animales, Khartoum.

Délégués:

M. El Hadi El-Nagar
Ministère de la santé, Khartoum.

M. Hassan Mutwakil
Directeur adjoint de l'agriculture
Ministère de l'agriculture, Khartoum.

REPUBLIQUE ARABE UNIE

Chef de la délégation:

M. A.A. Moursy
Sous-secrétaire d'Etat adjoint
Ministère central de l'agriculture et de la réforme agraire
Le Caire (Région égyptienne)

Délégués:

Dr S. Barrada
Directeur de la physiologie animale
Département de la production animale
Ministère de l'agriculture
Le Caire (Région égyptienne).

Dr S. El-Shayyal
Spécialiste, Département de l'économie et des statistiques
agricoles
Ministère de l'agriculture
Le Caire (Région égyptienne).

M. S. Hagra
Directeur général de la Réforme agraire
Ministère de la Réforme agraire
Le Caire (Région égyptienne).

1/ Vice-Président de la Conférence.

REPUBLIQUE ARABE UNIE (suite)

- M. Ali Hassan
Chef du Département de la recherche médicale
Centre national de la recherche
Le Caire (Région égyptienne).
- M. Jamil Mualla
Sous-Secrétaire, Ministère de l'agriculture
Damas (Région syrienne).
- M. A. Rassem
Chef du Service des organisations internationales
Division des relations avec l'étranger
Ministère central de l'agriculture
Le Caire (Région égyptienne).

ROYAUME-UNI

Délégué:

- M. Zygmunt
Directeur par intérim de l'agriculture
Aden.

YEMEN

Délégué:

- M. M. Fahmy Loheta
Conseiller agricole
Ligue des Etats arabes,
Le Caire (Région égyptienne).

LISTE DES OBSERVATEURS

Observateurs d'autres Etats Membres

GRECE

M. Basil G. Moussouros
Directeur du Service de vulgarisation
Ministère de l'agriculture, Athènes.

ITALIE

M. Plinio Mazzarini
Attaché commercial
Ambassade d'Italie, Téhéran.

MAROC

M. Abdelaziz Bennani
Conseiller à l'Ambassade du Maroc
Rome, Italie.

ETATS-UNIS D'AMERIQUE

M. R. William Hatch
Attaché agricole
Ambassade des Etats-Unis, Téhéran.

M. John Patrick Mulligan
Deuxième Secrétaire
Ambassade des Etats-Unis, Téhéran.

Observateur permanent

SAINT-SIEGE

Observateur permanent du Saint-Siège
Mgr. Manoutchehr Soleimanipoor

Organisations des Nations Unies

NATIONS UNIES

M. Thomas F. Power
Représentant résident du BAT en Iran.

OIT

M. H. Naficy
Sous-Secrétaire, Ministère de l'éducation, Téhéran
et représentant de l'OIT en Iran.

M. A Behnam
Représentant adjoint de l'OIT en Iran.

FISE

Dr Otto Lehner
Représentant du Fise, Téhéran.

OMS

M. Tigani El Mahi
Conseiller régional en matière d'hygiène mentale
Alexandrie, République arabe unie.

Organisations non gouvernementales

LIGUE DES ETATS ARABES

M. Fahmy Leheta
Conseiller agricole
Le Caire (Région égyptienne).

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

M. B.R. Sen
Directeur général

M. A.R. Sidky
Représentant régional pour le Proche-Orient, BRPD

M. A.K. Abercrombie
Chef de la Section du Proche-Orient et de l'Afrique
Division de l'analyse économique

M. Z. Behravesh
Division des institutions et services ruraux

Sir Henry Boresford-Poirse
Directeur adjoint
Division des forêts et des produits forestiers

Mlle J. Campbell
Assistante personnelle du Directeur général

Mlle M. Doss
Fonctionnaire régionale de la nutrition et de l'économie
ménagère (BRPO)

M. S. T. Farouky
Conseiller agricole régional, BRPO

M. T.J. Job
Fonctionnaire régional des pêches, BRPO

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE
(suite)

- M. J.H. Hammad
Conseiller régional pour l'information, BRPO
- M. J.B. Harrington
Consultant régional
Projet de l'orge et du blé
- M. E. Hartmans
Département technique
- M. S.H. Khamis
Statisticien régional, BRPO et Division de la statistique
- M. K.V.L. Kesteven
Directeur de la production et de la santé animales
- M. H.J. Louwes
Spécialiste régional de la commercialisation, BRPO
- M. A.M. Mustafa
Représentant de la FAO en Iran
- M. K.H. Oedocoven
Fonctionnaire régional des forêts, BRPO
- M. J.E. O'Meara
Spécialiste des coopératives
Division des institutions et services ruraux
- M. O.T. Osgood
Utilisation des terres et gestion des exploitations
Expert du PEAT, Iran
- M. J.G. Piquer
Horticulteur régional, BRPO
- M. P.K. Ray
Analyse des programmes
Services du programme et du budget
- M. N.R. Reid
Chef de la section de médecine vétérinaire tropicale
Division de la production et de la santé animales.
- M. A. Saco
Chef de la Sous-Division d'analyse régionale
Division de l'analyse économique
- M. L. Stenstrom
Division de l'utilisation des terres et des eaux
- M. A. Szarf
Chef par intérim de la Section des rapports courants
Division des produits

ANNEXE II

BUREAU DE LA CONFERENCE

Orésident

Gholam Abbass Davatchi

Iran

Vice-Présidents

Mohamed Nacer Kochawarz

Afghanistan

Pascal Woldemariam

Ethiopie

Raymond Lignon

France

Abdul Razzak Hassan

Irak

Negib Giha

Jordanie

Hamed Al-Jawhary

Libye

M. Yamin Qureshi

Pakistan

Mohamed Ali Miheimied

Soudan

A.A. Moursi

République Arabe Unie

Z. Horn

Royaume-Uni

M.F. Leheta

Yémen

Secrétaire général

Burnell G. West

Chargé de liaison pour le
Proche-Orient

Secrétaire adjoint

Khalid Abed

Economiste agricole adjoint,
BRPO

Chargé de la liaison avec le
Gouvernement iranien

Hossein Ali Sheybani

Iran

Secrétariat des séances

Mrs. Z. Samii

Iran

